

FELIBRE ET LE FÉLIBRIGE

1^o Le mot *felibre*

Depuis son apparition il y a un peu plus de 100 ans, la provenance de ce mot a éveillé la curiosité des savants. En effet, peu de vocables ont eu l'honneur d'autant d'articles. A cela s'ajoutent les circonstances presque mystiques dans lesquelles il fut adopté comme dénomination d'un mouvement littéraire, qui se voulait réveil du peuple et faisait naître le mot au sein du peuple même: dans la bouche d'une vieille nourrice.¹

Voici comment Frédéric Mistral raconte dans ses *Mémoires*² la „création” de ce terme „sacré” le 21 mai 1854 quand lui et six autres amis, dont Joseph Roumanille, Théodore Aubanel et Anselme Mathieu, étaient attablés à la résidence estivale d'un de leurs amis à Font-Ségugne:

A table, on reparla, comme c'était l'habitude, de ce qu'il faudrait faire pour tirer notre idiome de l'abandon où il gisait depuis que, trahissant l'honneur de la Provence, les classes dirigeantes l'avaient réduit, hélas! à la domesticité. Et alors, considérant que, des deux derniers Congrès, celui d'Arles et celui d'Aix, il n'était rien sorti qui fit prévoir un accord pour la réhabilitation de la langue provençale; qu'au contraire, les réformes, proposées par les jeunes de l'École avignonnaise, s'étaient vues, chez beaucoup, mal accueillies et mal voulues, les Sept de Font-Ségugne délibérèrent, unanimes, de faire bande à part et, prenant le but en main, de le jeter où ils voulaient.

— Seulement, observa Glaup [anagramme de Paul G(iéra), l'hôte de Font-Ségugne], puisque nous faisons corps neuf, il nous faut un nom nouveau. Car, entre rimeurs, vous le voyez, bien qu'ils ne trouvent rien du tout, ils se disent tous *trouvères*. D'autre part, il y a aussi le mot de *troubadour*. Mais, usité pour désigner les poètes d'une époque, ce nom est décati par l'abus qu'on en a fait. Et à renouveau enseigne nouvelle!

Je pris alors la parole.

— Mes amis, dis-je, à Maillane, il existe, dans le peuple, un vieux récitatif qui s'est transmis de bouche en bouche et qui contient, je crois, le mot prédestiné.

Et je commençai:

Monseigneur saint Anselme lisait et écrivait. — Un jour de sa sainte écriture, — il est monté au haut du ciel. — Près de l'Enfant Jésus, son fils très précieux, — il a trouvé la Vierge assise — et aussitôt l'a saluée. — Soyez le bienvenu, neveu! a dit la Vierge. — Belle compagne, a dit son enfant, qu'avez-vous? — J'ai souffert sept douleurs amères — que je désire vous conter.

La première douleur que je souffris pour vous, ô mon fils précieux, — c'est lorsque, allant ouïr messe de relevailles, au temple je me présentai, — qu'entre les mains de saint Siméon je vous mis. — Ce fut un couteau de douleur — qui me trancha le cœur, qui me traversa l'âme, — ainsi qu'à vous, — ô mon fils précieux.

La seconde douleur que je souffris pour vous, etc.

La troisième douleur que je souffris pour vous, etc.

La quatrième douleur que je souffris pour vous, — ô mon fils précieux, — c'est quand je vous perdis, — que de trois jours, trois nuits, je ne vous trouvai plus, — car vous étiez dans le temple, — où vous vous disputiez, avec les scribes de la loi, — avec les sept *félibres* de la Loi.

— Les sept félibres de la Loi, mais c'est nous autres, s'écria la tablée. Va pour *félibre*.

Bien que la solution du problème étymologique de ce mot fût entrevue dès 1878, la discussion n'a pas cessé, puisque le dernier article à ce sujet date de 1959 seulement. Les explications proposées jusqu'ici sont les suivantes: 1) lat. *FELLIBRIS* 'nourrisson'; 2) lat. *FILII ECCLESIAE*; 3) hébreu *Sefer Torah*.³

La provenance de *FELLIBRIS* fut soutenue une première fois par

A. Granier de Cassagnac dans *Le Courrier de Vaugelas*, 6^e année, no 1 (1^{er} mai 1875), p. 15.⁴ D'après Granier de Cassagnac, il s'agirait d'un mot très ancien que la vieille femme, qui avait communiqué cette Oraison à Mistral, avait conservé sans en avoir conscience, et qui aurait désigné, „dans le midi de l'Espagne et de la France, les poètes écrivant en langue vulgaire, avant les troubadours”, le mot se trouvant chez Isidore de Séville⁵. „Le sens de ce mot, qui signifie *bon* ou *joyeux vivant*, est expliqué par certaines habitudes des poètes, anciens et modernes.” Cette explication erronée de lat. FELLIBRIS provient du fait que Granier de Cassagnac n'avait apparemment lu que le début de l'article de Du Cange, vol. III, p. 427, col. 3, où l'on lit: „*Felibris*. Adhuc laetus vivens, Papiiae, Glossae Isidori, Fellebris, habent.”

C'est à quoi s'attaque le deuxième savant, Georges Garnier, qui, se référant à l'explication donnée par Granier de Cassagnac, publia une réponse dans *Le Courrier de Vaugelas*, 8^e année, no 6 (15 sept. 1877), p. 1 s.⁶ Garnier corrige la mauvaise interprétation de FELLIBRIS en citant le passage entier de Du Cange, d'où il ressort que la définition donnée par Granier de Cassagnac repose sur une mauvaise leçon de la glose, qu'il faut rectifier en „adhuc lacte viventem”.⁷ Ensuite, Garnier associe avec raison FELLEBRIS, suivant en cela Forcellini et d'autres, avec FELLARE 'sucer', qu'il compare même à ombr. *feliuf* 'lactantes'⁸. C'est aussi Georges Garnier qui le premier a interprété les *felibres de la Lèi* comme les 'nourrissons de la loi': „Qu'est-ce autre chose que les nourrissons de la loi, docteurs et disciples, qui s'assemblaient dans les parvis du Temple de Jérusalem, comme les *ulémas* et les *softas* dans les mosquées de Stamboul et du Caire? Le mot *felibre* pouvait s'appliquer aux uns et aux autres, car il a (comme *alumnus*, en latin, et *δραστηριον*⁹, en grec) le sens actif et passif, et peut désigner aussi bien le *maître* que l'*élève*.”

Cette explication du mot passa aussi dans le dictionnaire étymologique de Gustav Körting¹⁰, et, probablement de là, dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, vol. III, p. 446 s., de M. Von Wartburg. Ce dernier savant, tout en connaissant les deux autres étymologies proposées, préfère s'en tenir à celle-ci, parce que le mot FELLIBRIS est attesté plusieurs fois depuis le III^e siècle et „in den glossen¹¹. . . . Dass die schriftgelehrten poetisch als die unmittelbar an den brüsten der wissenschaft vom gesetz trinkenden (*felibre de la lèi*) bezeichnet werden, ist durchaus möglich. Unerklärt bleibt nur, auf welche weise das im lt. recht seltene wort dem dichter der frommen verserzählung zur kenntnis gekommen ist. Doch kann es ihm wohl ein zufall in die hand gespielt haben, und wegen seiner seltsamen form kann es auch zur verwendung in einem solchen text gereizt haben. So scheint mir der nachzuweisende zusammenhang viel weniger empfindliche lücken aufzuweisen, als bei den andern annahmen.”¹²

Mais il nous faut répéter ce qu' E. Alexis, dans *Lou Prouvençau* du 28 avril 1878, a écrit à propos de l'étymologie proposée par Georges

Garnier: „.... il lui reste à prouver qu'on ait jamais employé ce mot autrement qu'au propre, et, qui plus est, (qu'on l'ait appliqué) à d'autres êtres qu'à ceux réellement encore à la mamelle". D'ailleurs, M. Von Wartburg signale, comme on vient de voir, lui-même le point faible de cette explication: comment ce mot rare (deux attestations en bas-latin et une autre dans une glose du X^e siècle) a-t-il pu passer dans cette chanson populaire? M. J. Gazay¹³ et tout particulièrement M. R. Lafont¹⁴ l'ont relevé après lui, et ce dernier remarque à juste titre que, pour un mot incompréhensible, passe encore, mais pour deux.... „La présence de deux mots incompréhensibles à un vers de distance est bien propre à éveiller notre sens critique.”

* * *

En effet, l'étymologie proposée par Granier de Cassagnac et rectifiée par Georges Garnier ne trouva pas l'adhésion unanime des savants déjà à la fin du siècle passé: en 1894, Alfred Jeanroy publia un article¹⁵, dans lequel il écarta, sans les discuter, toutes les propositions précédentes¹⁶ et plaida pour la dérivation de *felibre* de *FILII ECCLESIAE*: „Cette expression, qui, en bas latin, appartient à la langue technique de l'Eglise, a pu, ou plutôt dû prendre des sens très variés, suivant que *fili* revêtait une acception plus ou moins large: elle peut signifier: 1^o les prêtres; 2^o avec eux, les autres personnes attachées à l'Eglise; 3^o enfin le troupeau des fidèles.” Ce dernier sens est celui du portugais *freguez* ‘oaille’ (apg. *feegres*, agalic. *frigreje*) et de l'espagnol *feligrés*, qui a été emprunté sous la forme *filigresu* par les dialectes sardes du Loguduro et de la Campidanie, cf. M. L. Wagner, *DES*, vol. I, p. 523a; *REW*³, 3303¹⁷. Le premier sens, celui de ‘prêtre’, attesté dans les Lois des Lombards et par un passage d'Anastase le Bibliothécaire (mort en 886)¹⁸, survivrait donc en occitan, précisément dans l'*Oraison de Saint Anselme*, „le mot que le chanteur populaire a entendu traduire ici étant certainement *doctor*¹⁹; la glose de *la ley* aura été provoquée pas l'expression, fréquente dans l'Écriture, *doctores legis*.”

Bien que cette explication eût aussi l'approbation du Maître du Félibrige lui-même²⁰, elle n'est pas à maintenir, comme l'a démontré un des meilleurs connaisseurs de la langue occitane, Jules Ronjat²¹, dont la réfutation fut approuvée aussi par M. Von Wartburg dans *FEW*, III, 447. Ronjat, dans un compte-rendu de la première édition du *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke, qui y avait adopté l'explication de Jeanroy, objecte „que *-gr-* n'a aucune raison de devenir *-br-* et l'accent aucune raison de changer de place.” En effet, le changement consonantique aussi bien que celui de l'accent seraient tout à fait sans parallèle en occitan, de sorte que cette étymologie n'est pas à retenir.

* * *

Jules Ronjat, dans sa critique de l'idée de Jeanroy, fait sienne une troisième explication, celle par l'hébreu *sefer*²². Il renvoie, à ce propos, à un article qu' E. Alexis, notaire à Aix, fit paraître dans *Lou Prouvençau*, 2^e année no 35 (28 avril 1878), p. 1. C'était un journal littéraire dirigé par les Félibres d'Aix, les *Felibre de Lar*; son chef était alors l'entrepreneur poète et journaliste Jean-Baptiste Gaut, qui avait aussi organisé autrefois (le 21 août 1853) le *roumavagi* d'Aix²³. C'est ce qui explique, à notre avis, le fait curieux que le journal du Félibrige d'Aix accueillit l'article d'Alexis²⁴, qui se permit de critiquer l'interprétation „officielle” du titre des poètes autour de Mistral: „... le mot *felibre*, qui a été, sans raison, appliqué aux poètes provençaux de nos jours, n'a pas d'autre sens que celui, *on ne peut plus fictif et imaginaire de docteur* [souligné par Alexis] ... M. Mistral me permettra donc de lui dire que le mot *felibre*, loin de signifier *docteur*, n'était pas même en réalité dans le texte par lui interprété”²⁵.

E. Alexis avait saisi la plume pour répondre à l'article de Georges Garnier, dont l'article proposant l'étymologie FELLIBRIS avait été ré-imprimé par *Lou Prouvençau*, 2^e année no 33, et *Le Memorial d'Aix*, 43^e année no 12 (dimanche 24 mars 1878). Pour comprendre le raisonnement d'Alexis et des autres savants qui croient à l'origine hébraïque du mot *felibre*, il faut citer la strophe qui contient le mot dans son texte original²⁶:

La quatrèimo doulour qu'ai souferto pèr vous,
 O moun fiéu tant precious,
 Es quand vous perdeguère,
 Que de tres jour, tres niue, iéu noun vous retrouvère,
 Que dins lou tèmple erias,
 Que vous disputavias
 Emé li tiroun de la Lèi,
 Emé li sèt felibre de la Lèi.

Alexis reconnaissait dans *sèt felibre* une déformation du mot hébreu סֵפֶר (*sefer*) 'livre', et traduit le dernier vers par „au milieu des livres sacrés (ou des tables sacrées) de la loi”. Seulement, il n'explique aucunement comment il faut interpréter le fait curieux que le mot hébreu *sefer* et le mot occitan *libre* se trouveraient côte à côte dans le même vers, ni comment un mot hébreu a réussi à s'introduire dans un texte religieux chrétien. „Il est juste, remarque M. Von Wartburg²⁷, qu'un certain nombre de mots hébreux a passé dans le dialecte de la Provence. Mais on comprend mal pourquoi ce serait le cas dans un texte éminemment chrétien. C'est que les mots d'emprunt ont été transmis par ces Juifs bilingues qui vivaient en Provence, mais le poème n'a guère pris son origine dans le milieu juif.”

Mais l'explication par l'hébreu était née, et elle paraît s'être maintenue tenacement dans certains milieux cultivés d'Aix, qui semblent avoir gardé une certaine réserve à l'égard du mouvement félibréen. C'est ce qui ressort de l'épisode rapporté par Joseph Aurouze²⁸, que voici: „Un jour

que nous causions Félibrige, un de nos amis [c'était Paul Roman, bibliothécaire à la Méjanes, d'Aix-en-Provence] nous demanda comment se traduit en hébreu le mot: *livre*. Sur notre réponse, il s'écria, comme un homme qui retrouve un souvenir: C'est bien ce qu'on m'avait dit: *Sefer, libre*, d'où *sèt felibre*. Il ne put nous en apprendre davantage. Malgré le désir sincère que nous aurions de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous n'avons pu réussir à découvrir l'auteur premier de cette intéressante observation." Cet „auteur premier" était évidemment E. Alexis.

Or, Aurouze, s'inspirant de ce que Roman lui avait suggéré, développa l'idée d'Alexis par les arguments suivants: Ce qui surprend le plus dans cette cinquième strophe, c'est que le dernier vers a deux syllabes de trop, ce qui s'explique aisément par le mot hébreu et sa traduction en provençal: *Emé li sefer (libre) de la Lèi*. Le fait que le mot hébreu est cité au singulier (*sefer*), bien que le sens demande le pluriel (סֵפָרִים: *sefarim*), prouverait que celui qui l'avait introduit le connaissait seulement pour l'avoir entendu et le citait par pure fantaisie, sans pouvoir même lui donner la forme grammaticale requise par le contexte. Afin de justifier l'introduction d'un mot hébreu dans un poème provençal, Aurouze cite Mistral lui-même, qui lui avait dit un jour „qu'il y avait eu à Maillane pas mal de Juifs, dont on désignait encore quelques-uns des descendants par le nom hébreu de leur profession, par exemple *li cohen*, les prêtres. Quoi d'étonnant, alors, que l'auteur de la pièce indiquée y ait introduit le nom hébreu qui désigne le Scribe ou le Livre de la Loi, ou bien encore que l'addition ait été faite par un copiste voulant faire étalage de science, qui, pour indiquer la signification du mot, l'aurait tout simplement mise à la suite." Nous constatons donc que Aurouze déjà avait senti que l'explication par l'hébreu ne pouvait compter sur un accueil favorable parmi les savants que si l'on réussissait à justifier la présence d'un mot hébreu dans un texte profondément religieux chrétien. A cet égard, le témoignage de Mistral est évidemment fort précieux.

C'était probablement cette note d'Arouze qu'August Bertuch, le promoteur de Mistral en Allemagne²⁹, avait lue lorsqu'il réfuta, dans la *Frankfurter Zeitung*, 52^e année no 101 (vendredi, 10 avril 1908), p. 1, dans le chap. *Kleines Feuilletton*, une autre étymologie avancée dans le même journal³⁰. Reprenant à Aurouze l'idée de l'explication de *sefer* par *libre*, il ajoute que l'article au singulier, *lou*, exigé par *sefer* sg., a été remplacé par *li* pluriel au moment où des scribes qui ne comprenaient pas le mot *sefer* avaient interprété le passage comme *set* (sept) *felibre*. Bertuch pense que le poème a pris son origine dans la littérature judéo-romane du moyen âge, dans laquelle se trouvent fréquemment des mots romans en caractères hébraïques et inversement³¹. Mais Bertuch n'explique pas pourquoi, dans une œuvre de cette littérature, créée donc dans un milieu juif, il fallait ajouter une glose provençale, comme si ces juifs-là ne comprenaient plus l'hébreu, et il n'explique pas non plus comment il se

fait qu'un poème de contenu éminemment chrétien naisse dans un milieu juif.

Le défenseur suivant de l'origine hébraïque de *felibre* fut un Provençal vivant à Paris, Paul Souchon, qui rédigeait la rubrique *Chronique du Midi* dans la *Revue de la Quinzaine du Mercure de France*. Dans la *Revue* du 1^{er} août 1910³², en se basant sur les arguments de Joseph Aurouze, qu'il ne mentionne pas, Souchon attire l'attention du public lettré sur le fait que le dernier vers de la cinquième strophe est corrompu et qu'il faut comprendre *Emé lou Sefer, libre de la Lèi*, à quoi il ajoute une note personnelle fort intéressante, qui fait comprendre un peu mieux comment il faut se représenter l'emploi d'un mot hébreu dans un texte chrétien: „Rien d'étonnant... à ce que ce mot hébreu se rencontre dans un cantique provençal, les Juifs du Comtat et du Languedoc ayant laissé un grand nombre de compositions hébraïco-provençales et plusieurs de leurs expressions se retrouvant dans des Noëls³³ et des chansons populaires.” Souchon essaie donc le premier d'expliquer la présence du mot hébreu dans l'*Oraison* par le milieu spécial du Comtat Venaissin, où les chrétiens et les juifs vivaient en si étroit contact que la poésie hébraïco-provençale pouvait même influencer la poésie populaire provençale chrétienne.

Mais Souchon fut si violemment attaqué sur ce point – notamment par le chef parisien du Félibrige, Paul Mariéton – qu'il eut à y revenir dans une de ses *Chroniques du Midi* suivantes.³⁴ Cette fois, au lieu d'intervenir personnellement dans le débat, il préfère citer des autorités en la matière, Joseph Aurouze, dont il reproduit la note consacrée à la question aux pages 26 s. de son *Histoire de la Renaissance Méridionale au XIX^e siècle, II: Les idées directrices*, et surtout il publie une communication que lui avait fait parvenir Paul Roman, le même Roman qui avait déjà inspiré Aurouze pour sa note et „qui prépare un travail sur cette question”, dit Souchon; mais ce travail n'a apparemment jamais vu le jour. Le savant bibliothécaire de la Méjanes, d'Aix-en-Provence, compare, dans la communication à l'adresse de Souchon, le dernier vers, qui contient le mot *felibre*, à l'avant-dernier et constate que ce n'est que la répétition de celui-ci, avec le même mot *Lèi* dans la rime, mais avec deux pieds de plus. Cela est unique dans l'*Oraison*, qui ne contient ce même phénomène dans aucune autre strophe. Tout donne l'impression que *Emé li sèt felibre de la Lèi* est l'explication de *Emé li tiroun de la Lèi* de l'avant-dernier vers. De la comparaison avec les versions catalane et castillane³⁵ – la version castillane contient au passage correspondant *principes y doctores*, tandis qu'on lit dans le texte catalan *disputant ab los sabuts* –, il résulte que la signification de *tiroun* de l'avant-dernier vers et de *felibre* dans le dernier vers doit être celle de 'savants, docteurs, princes de l'Écriture'. Or, *tiroun* a, selon Roman, en hébreu „la signification de docteurs, mais *felibre* n'en a pas, il n'existe pas; ce qui nous conduit à croire que c'est un mot déformé.” D'autre part, puisque le vers qui contient *felibre* était

identique à celui qui précède, excepté qu'il a *felibre* à la place de *tiroun* et qu'il est de deux pieds plus long, il est possible de restituer les huit pieds primitifs (qu'ont les derniers vers de trois autres strophes sur un total de six) en lisant *Emé li libre de la Lèi* ou *Emé li sèt fe de la Lèi*. Et comme *sèt fe* rappelle le hébreu *sefe, sefer* 'livre', Roman voudrait lire les deux vers comme suit:

*Emé li tiroun de la Lèi,
Emé li sefe de la Lèi.*

„Et de là vient, probablement, qu'un copiste de l'*Oraison de saint Anselme* aura, pour se souvenir, écrit à côté de *sefe* le mot qui le traduit: *libre*, que ceux qui sont venus plus tard auront tout naturellement lu: *Emé li sefe libre de la Lèi* et qu'ils en auront fait sans chercher autrement: *Emé li sèt felibre de la Lèi*.”

L'explication du mot *felibre* telle qu'elle fut développée par Aurouze et Roman trouva l'approbation d'un des meilleurs connaisseurs des parlers occitans modernes, Jules Ronjat.³⁶ Ce savant ne fait rien d'autre que de mieux organiser mais aussi d'abrégé les démonstrations de ses prédécesseurs et de les appuyer de son autorité philologique dans une revue scientifique. Mais son résumé porta plutôt tort à l'explication par l'hébreu, par le fait que Ronjat devait supprimer maint détail, vu qu'il discute le problème dans son compte-rendu de la première édition du *REW* de Meyer-Lübke, à propos du no 3303 (FILIUS), ce qui le contraignit à une extrême économie de place. Ainsi, pour ce qui est de l'importante question du passage du milieu juif dans un poème religieux chrétien, il se contente de dire: „Le mot *sefer*... aura été mis en circulation par les nombreuses et actives communautés juives de Provence, d'où sont sortis d'assez nombreux écrits en langue provençale.”

C'est exactement sur ce point que porte la critique de M. Von Wartburg³⁷, qui ne peut pas comprendre – et cela se conçoit après avoir lu la forme concise de l'exposé de Ronjat – pourquoi le mot provençal *libre* fut ajouté au mot hébreu *sefer* comme glose, pour ainsi dire. C'est pourquoi il préfère toujours la vieille explication par *FELIBRIS* (v. ci-dessus), et son avis³⁸, ainsi que celui de Meyer-Lübke dans la troisième édition du *REW*³⁹, ont pesé gravement sur le problème étymologique de *felibre*. Il fallait l'extravagante explication par l'entremise de la langue des tchéco-tsiganes de M. J. Gazay (v. ci-dessus n. 3), pour réveiller de nouveau l'intérêt pour la question. En 1959, M. Robert Lafont, de Nîmes⁴⁰, reprit l'étymologie hébraïque. C'est lui le premier qui vit enfin la relation entre *sefer* et תּוֹרָה (*torah*) 'loi' („*Sefer-Torah*, le livre sacré entre tous”), et il propose de voir dans *tiroun* „un déguisement spontané” de *torah*. Nous aurons à y revenir. Ce qui intéressé également beaucoup, c'est que M. Lafont suppose que le poème est „né au XVIII^e siècle au contact d'une de ces colonies juives du Comtat, voisines de Maillane, colonies à la fois haïes et bien connues des Provençaux catholiques. Rien d'éton-

nant à ce que l'auteur de *L'Oraison* ait su ce qu'était le *Sefer-Torah*. Imaginant Jésus face aux prêtres, il a très logiquement fait porter sur le livre sacré hébraïque la célèbre contestation. Pas contre, la tradition postérieure à la Révolution ne savait plus ce qu'était ce livre. Les Juifs échappés aux 'ghettos' n'ont plus vécu sous les yeux des Provençaux; on ne pouvait les observer aussi facilement qu'avant." Comme preuve pour la supposition que cette *Oraison* de *Saint Anselme* provençale est à placer dans la tradition de l'antisémitisme religieux et populaire, M. Lafont cite deux vers d'une autre strophe: *Jusiòu, ah! faus Jusiòu, que t'aviè fa moun fièu? Jusiòu, ah! faus Jusiòu, laissez m'ana après éu!* Nous-même nous arriverons à une interprétation légèrement différente de ces deux vers fort importants pour la caractérisation du poème; mais nous tenons à dire que, dans l'ensemble, les vues de M. Lafont coïncident assez avec celles que le problème du mot *felibre* nous a suggérées depuis qu'il y aura bientôt dix ans nous l'approchions pour la première fois.

* * *

Nous avons à faire l'historique du problème pour faire comprendre pourquoi il est encore nécessaire d'y revenir ici. De l'exposé qui précède, il résulte clairement que la solution peut seulement être trouvée dans l'étude non seulement du milieu dans lequel cette *Oraison* fut composée, mais aussi du milieu auquel elle a été destinée.

Or, pour ce qui est de l'origine, il est bien certain qu'il s'agit d'une composition chrétienne: son contenu ne laisse pas de doute. M. Von Wartburg a donc parfaitement raison: le poème ne peut pas être né dans un milieu juif. Mais, comme le souligne M. Lafont et comme l'atteste Mistral à travers la plume de Joseph Aurouze, les juifs du Comtat Venaissin vivaient en étroit contact – sans discuter ici comment était ce contact, amical ou hostile – avec la population chrétienne, au sein de laquelle l'*Oraison* prit son origine. Il est dommage qu'on sache si peu de choses sur le provençal des Juifs avant le XVIII^e siècle: Pierre Pansier⁴¹ put publier seulement deux documents écrits par des notaires publics juifs, qui datent de 1467 et 1468⁴². Mais Pansier publia aussi un *Vocabulaire de l'argot hébraïco-provençal*⁴³ (*argot* signifie ici 'dialecte provençal mélangé de mots hébreux' et 'mots hébreux en prononciation provençale'). Dans ce vocabulaire, nous trouvons aussi le mot *sefer* (p. 185): „*seffer* (1778) s.m. livre (hébr.): *seffer d'escolo* (1795), le livre, le rouleau de la synagogue, le livre de la loi.”⁴⁴ La combinaison *seffer d'escolo* est particulièrement précieuse du point de vue linguistique, puisque c'est une demi-traduction de *Sefer-Torah*: tout comme on pouvait former *sefer d'escolo*, il était certainement aussi possible de dire *sefer de la lèi*, d'autant plus que – répétons-le – *torah* signifie précisément 'loi'.

Mais cette combinaison de mots hébreu et provençal a encore un autre aspect: elle prouve l'étroite coexistence des deux parties de la popula-

tion, qui seule rend possible cette sorte de formation lexicale. Rappelons à ce propos le témoignage de Mistral rapporté par Aurouze que, du temps du poète, on désignait encore à Maillane quelques-uns des descendants juifs par le nom hébreu de leur profession, p. ex. *li cohen* ‘les prêtres’. La connaissance de certains importants termes hébreux pouvait donc être supposée courante au XVIII^e siècle, date assumée de l’origine du poème. Se servir d’un tel mot ne faisait qu’ajouter au réalisme de la scène du Jésus de douze ans discutant au Temple avec les prêtres juifs, *au milieu des livres de la Loi*. Notons aussi que M. Lafont⁴⁵ signale également l’existence d’un théâtre juif en langue provençale aux XVII^e et XVIII^e siècles („*La Reine Esther*, du Rabbin Mardochée Astruc, en est le texte le mieux connu”)⁴⁶, et que nous avons cité Paul Souchon qui rapporte que plusieurs expressions de ces compositions hébraïco-provençales ne se retrouvent pas seulement dans des *Noëls*⁴⁷ mais même dans des chansons populaires. En effet, Mistral, dans son *Tresor dóu Felibrige*, cite plusieurs passages de poésies occitanes; c’est ainsi que, par hasard, nous sommes tombé sur deux vers de A. Peyrol: „Bardaian, quinto nouvello/ Vautrei nous venès douna”, où *bardayan*, d’après Mistral, est un „terme injurieux que l’on adressait aux juifs”: il s’agit là d’une déformation de hébr. בַּרְדַּיָּן (*bardajan*), fils d’un ‘dayan’*). Ou encore ces deux autres vers de L. Puech cités par Mistral: „Li a ’ncaro quaucarèn/ Que te vau dire magassèn”; *magassèn* est expliqué par Mistral comme un „sobriquet que l’on donne aux juifs, pour les faire endêver”, et il cite aussi l’expression *es un macassè* ‘c’est un juif’; ce mot provient certainement de hébr. מִכַּסֵּף (*mikasef*), qui veut dire ‘sorcier’. Ou encore cette autre expression populaire citée par Mistral: *Que grand tanlèt!* ‘quel grand pendu’, où *tanlèt* est expliqué par Mistral comme „terme de synagogue. Taled, voile que les juifs jettent sur leurs épaules lorsqu’ils vont au temple dans les jours de jeûne”. Ces trois mots hébreux se trouvent déjà dans les *Noëls* de Nicolas Saboly, où nous avons encore relevé les passages suivants:

Dans le *Noël* LXXIII, 4^e strophe:

Crei-mé, parten, Nanan,
Per veiré Nosté-Seigné,
Se nous fasen Chrestian,
N’ouren plus ren à creigné,
Brizen lampe et violou,
Brulen nostei *Talmus*
Et dé nostei *cooudolou*
Que sé n’en parlé plus.

Talmus est évidemment équivalent à *Talmud* et ne demande pas d’explication; *cooudolou* doit aussi correspondre à un mot hébreu, car Mistral le définit par ‘pain azyme’, mais nous n’avons pas pu en découvrir l’origine hébraïque.

*) Le *dayan* est le juge d’une communauté juive.

Dans le *Noël LXXVIII* („Dialogou entré un Jusioou et un Chrestian”), 6^e strophe (le juif parle):

Yeou vésé ben qué foou sé rendre
Et qué podé plus mé défendré,
Leissé per toujours moun *tanlé*
M'avè trop ben persuadé,

8^e strophe (le juif parle):

Toutaro voou li rendré *houmaché*
Mé foou *Gouïn*, quinte *avantaché!*
Aro vieouray toujours counten;
Saray reçu dei bravei gen;
Plus de *kenin* su ma carcasso,
Su meis habits plus gis dé crasso;
Dédan, déhor, saray tout noou,
N'ouray plus caro dé Jusioou.

Gouïn (hébr. *goïm*, plur. de *goï* ‘gentil’) est connu pour être une désignation courante de celui qui n’est pas juif, du chrétien. *Kenin* est défini par Mistral s.v. *quenin* comme suit: „*quenin* (hébr. *cnin*, pou), s.m. t. d’argot israélite. Pou”, et il cite d’une poésie de Hyacinthe Morel les deux vers: „Te dira: gardan ti pistolo/ Agues siuen de nòsti *quenin*”. Il est intéressant de noter aussi, dans le *Noël* de Saboly, que le poète essaie d’imiter la prononciation des juifs du Comtat-Venaissin: *houmaché, avantaché*.

De cette étude, il résulte clairement que l’existence du terme *sefer* dans une poésie religieuse chrétienne n’a absolument rien de surprenant: le passage de *sefer* du milieu juif dans le milieu chrétien nous semble donc assuré⁴⁸.

L’*Oraison de Saint Anselme* appartient – comme le relèvent déjà Paul Roman et M. Lafont – à la poésie orale, „un lambeau informe mal façonné par le populaire qui se l’est passé de bouche en bouche, traditionnellement, de génération en génération” (P. Roman). Ainsi, par un procédé bien connu dans l’épopée médiévale, le texte était toujours fluide, sujet à des transformations, additions et altérations. Il suffit qu’un récitateur, afin d’expliquer le mot *sefer* à une génération qui n’était plus familière avec le vocabulaire des juifs provençaux⁴⁹, ait ajouté la traduction provençale, en interrompant pour un moment son récit: . . . *emé lou sefer – libre – de la lèi*, pour que cette nouvelle version ait été dorénavant transmise. Cette interprétation des faits exige évidemment, comme l’a déjà remarqué August Bertuch, que le changement de l’article – de *lou* à *li* – pouvait avoir lieu seulement lorsque *libre* était déjà introduit et que *sefer* avait perdu complètement sa force évocatrice, de sorte que *se-* pouvait être interprété comme *sèt* ‘sept’. –

Reste le problème de *tiroun* de l’avant-dernier vers: *Emé li tiroun de la Lèi*, rapporte Mistral. Je ne crois pas que M. Lafont ait raison d’interpréter *tiroun* par un „déguisement spontané, et quelque peu comique (à cause du suffixe *-oun*), d’un mot incompris (sc. de *torah*).” Une

première raison pour notre scepticisme est due au fait qu'il est impossible d'imaginer que les deux derniers vers aient formé, à l'origine, un seul vers, conclusion à laquelle aboutit nécessairement la démonstration de M. Lafont. Car même si l'on admet le „déguisement spontané” de la syllabe finale *-ah* en *-oun*, le changement de *tor-* > *tir-* ne serait pas facile à expliquer dans les parlers de la plaine avignonnaise; la *Grammaire istorique* de Ronjat, en tout cas, ne mentionne rien de pareil⁵⁰.

Voilà pourquoi nous revenons à l'idée de Paul Roman (cf. ci-dessus p. 6) de voir dans *tiroun* le mot hébreu תִּירוֹן (*tīron*) 'débutant, apprenti; novice; recrue'⁵¹. Il est vrai que le mot n'est pas attesté dans les Écritures, mais il se trouve dans le Talmud⁵². Le fait que le mot ne soit pas d'origine hébraïque n'a pas d'importance non plus: c'est en effet un emprunt peut-être à lat. *tīro-onis* 'recrue, fig. débutant, novice, apprenti'⁵³, ou, bien plus probablement, une trace – comme d'ailleurs aussi lat. *tīro*⁵⁴ – d'un mot grec non attesté *τεῖρων⁵⁵. Quoiqu'il en soit de son origine, le mot jouait un rôle très important dans la tradition juive comme ayant trait à la vie religieuse, étant donné que le *tīron* désignait aussi le novice dans la profession du סֹפֵר (*sofer*), du scribe.

Il est donc très probable que le mot était aussi en usage parmi les juifs de la Provence, bien que le vocabulaire de Pansier (v. ci-dessus p. 8) ne le contienne pas. Et il correspondrait bien à la tonalité de notre *Oraison* de montrer le garçon Jésus discutant de problèmes religieux avec de jeunes juifs, novices dans la profession de scribe, *emé li tīron sofer*. Le pluriel *li* combiné avec le singulier *tīron* (au lieu du pluriel *tīronim*) ne forme aucun obstacle à cette supposition, puisque – comme dans le cas de *sefer* du vers suivant – le poète chrétien, tout en sachant les mots hébreux, pouvait ignorer leur déclinaison; cf. aussi ci-dessus *li* (pl.) *cohen* (sg.) 'les prêtres' (pour *kohanim*).

En ce qui concerne le fait que les deux vers contiennent les mêmes mots (*de la Lèi*) dans la rime, M. Lafont a raison: il s'agit certainement d'un passage où la mémoire du récitant a fléchi, où il a transformé le texte puisqu'il en a perdu le sens⁵⁶. Nous pourrions imaginer – et c'est une autre raison pour nous de croire que la version originale contenait effectivement les mots hébreux *tīron sofer* – que l'existence de *sofer* dans l'avant-dernier vers et de *sefer* dans le dernier a créé une confusion dans la tradition orale, comme le dit aussi M. Lafont: „... le texte, d'abord convenablement composé suivant les usages de la versification, est parvenu à Mistral à peu près totalement défiguré.” Ainsi, après l'introduction de la „glose” *libre* dans le dernier vers: *sefer torah* – *libre de la Lèi*, le *sofer* de l'avant-dernier vers aura fait appel à *de la Lèi* du dernier vers. Il est donc tout à fait possible que l'un ou l'autre de ces deux vers ait contenu toute une partie perdue dans la mémoire de Marton Clouet, supprimée par cette association de *sofer* avec *sefer*, et dont Mistral n'a pu recueillir qu'un texte presque inintelligible et ne contenant plus que les débris *tīron* et *sefer*.

Nous partageons donc tout à fait l'avis de M. Lafont qu'il serait vain de vouloir reconstruire la version originale de ce passage corrompu, puisque le texte provençal de l'*Oraison de Saint Anselme* est unique, et le texte des versions catalane et castillane ne nous éclaire pas.

2^o Le rhodanien.

Dans notre article sur *La valeur du Tresor dóu Felibrige pour les études lexicologiques occitanes*⁵⁷, nous avons identifié (p. 142) la langue du Comtat Venaissin avec le rhodanien de Mistral, et nous avons reconnu ainsi au rhodanien une existence linguistique réelle.

Or, le hasard a fait mettre sous nos yeux les paroles suivantes du meilleur connaisseur du dialecte d'Avignon, Pierre Pansier⁵⁸: „... le rhodanien, en tant que dialecte, n'a jamais existé que dans l'imagination de ceux qui l'ont créé. C'est un mélange artificiel de parlers multiples. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il constitue un idiome non parlé, qui tient de la langue populaire d'Arles et se rapproche de la langue populaire d'Avignon, avec un mélange de mots tirés de tous les idiomes et de toutes les époques.”

C'est ce qui nous a donné l'idée de feuilleter une fois de plus l'organe du Félibrige de la Provence, l'*Armana provençau*, cette fois dans l'espoir d'y trouver des articles traitant de questions de langue. Voilà que nous tombâmes, dans l'*Armana* de 1856, sur un article du Felibre de Bello-Visto, c.-à-d. de Mistral, intitulé *La lengo provençalo* (pp. 25–28). Dans cet article, Mistral essaie de persuader le lecteur que les différences entre les parlers occitans ne sont pas aussi nombreuses qu'il ne paraît de prime abord et qu'ils se laissent réduire à quatre groupes principaux.:

Au proumié cop d'iu, dirias que chasco vilo, que chasque vilage s'esprimon diferentamen lis un dis autre. Mai l'ome que voudra ie faire tan si pau d'atencioun, veira lèu que toutis aquéli divers lengage se partejon tan soulamen en quatre parla prencipau: lou parla dou Rose, lou parla marsihés, lou parla lengadoucian e lou parla gascoun.⁵⁹

Suit une caractérisation des quatre groupes, dont le deuxième est *lou parla dou Rose*, géographiquement circonscrit de cette façon: (p. 27)

Lou parla dou Rose se parlo tout de long dou Rose, entre-mitan Arle, Sant-Roumié, Cavaïoun, Carpentras, Aurenjo, Avignoun, Nimes e Bèucaire.⁶⁰

Voilà donc clairement formulé que le rhodanien n'est pas un dialecte, mais un groupe de patois qui embrasse les parlers de toute une série de villes et de la campagne entre elles, le long du Rhône d'Orange à Beaucaire et Arles et surtout – ce à quoi on ne pense jamais en parlant du rhodanien – de Carpentras et Cavaillon à l'est jusqu'à Nîmes, chef-lieu du département de Gard, à l'ouest: la marche nîmoise fait donc partie du rhodanien, et avec celui-ci du dialecte de la Provence: „Lou parla dou Rose, emé lou parla marsihés, formon (sic) ce qu'apelan pu particulieramen la lengo provençalo.” Comme trait linguistique ca-

ractéristique, Mistral signale la perte du -s du pluriel, qui n'est marqué que par les articles *li* 'les' et *di* 'des'.

Dans la *Bibliographie des dictionnaires patois*⁶¹, M. Von Wartburg groupe le nîmois avec les parlers du Bas-Languedoc; mais le point de vue de Mistral est partagé aussi par Jules Ronjat⁶², qui mentionne les parlers de la marche nîmoise également parmi ceux du groupe rhodanien. Notons, à ce propos, que le terme mistralien de *rhodanien*, qui figure, à ce que nous sachions, pour la première fois dans son *Tresor dóu Felibrige*, a une signification tout autrement réelle chez Ronjat, qui en fait un sous-groupe du dialecte provençal⁶³, embrassant le département de Vaucluse (sauf la bande nord du département avec Vaison-la-Romaine, et le canton de Valréas, qui est une enclave dans le département de la Drôme) et les arrondissements d'Uzès et de Nîmes. Donc, le terme de *rhodanien* chez Ronjat est un terme linguistique de la dialectologie occitane, tandis que, chez Mistral, il devrait désigner un seul parler qui s'étendrait de Carpentras à Nîmes et qui serait à la base de son *volgare illustre* (P. Devoluy).

Donc, Pierre Pansier avait parfaitement raison: le rhodanien de Mistral n'a aucune réalité linguistique, et si la dialectologie gallo-romane désire employer ce terme, elle aura désormais bien à spécifier qu'il s'agit de la notion qui lui avait été donnée par Ronjat (sous-groupe du provençal), et non pas du vocable attesté par Mistral dans le *Tresor* avec l'abréviation *rh.*⁶⁴. –

Nous profitons de l'occasion pour rectifier encore une autre interprétation erronée d'une désignation dialectale en rapport avec le *Tresor* de Mistral: nous voulons parler du terme *marseillais* tel qu'il est employé par Mistral⁶⁵. C'est que pour notre poète „lou parla marsihés règno entre-mitan Marsiho, Ais, Seloun, Ate (= Apt), Digno, Niço e Touloun, voulounta-dire, dins la partido mountagnouso de la Provènço” (p. 26). C'est de ce groupe des parlers provençaux qu'il dit que -IONE y est représenté par -ien, que o en syllabe fermée romane passe à *we* (*bwen* 'bon', *escabwet* 'escabot', etc.), que -e final passe à -i (*mangi* 'mange', *anavi* 'allait', *vici* 'vice') et que le pluriel y est marqué par *lei*, *dei*. Si donc Mistral, dans son dictionnaire, pourvoit un mot de la mention *m.* (= marseillais), il ne pense pas nécessairement indiquer une forme du parler local de la ville de Marseille, mais plutôt de „la partie montagnouse de la Provence”. Cela enlève naturellement à ces indications toute valeur scientifique, d'autant plus que, comme nous l'avons montré dans notre article précité, Mistral transpose aussi volontiers les formes d'un certain parler dans ces quatre „parla precipau”⁶⁶.

Toujours à propos de l'article sur la langue provençale de Mistral, signalons encore que pour lui le languedocien n'englobe pas les parlers toulousains (p. 27): „Lou veritable Lengadocian es aquéu que s'entènd entre-mitan Mountpelié, Narbouno e li Ceveno”; le terme mistralien de *languedocien* ne se réfère donc qu'aux parlers du Bas-Languedoc.

Pour Mistral, le toulousain fait déjà partie des parlers gascons (p. 28): „Lou Gascoun a soun sèti entre-mitan Toulouso e Bourdèu”. Relevons, à ce propos, la signification géographiquement restreinte du terme *gascon*, qui, chez notre poète, se réfère grosso modo aux parlers de la Guyenne et au bordelais.

Et pour finir, notons encore l'absence, dans l'article de Mistral, de toute mention des parlers auvergnat, limousin, périgourdin, béarnais et alpin-dauphinois.

En somme, on peut considérer l'étude de Mistral sur la langue provençale comme une clé pour les désignations des principaux dialectes occitans mentionnés plus tard dans le *Tresor dóu Felibrige*, sans pourtant résoudre toutes les énigmes, comme p. ex. pourquoi Mistral identifie dans son dictionnaire le terme de *Guyenne* avec le parler de La Teste près d'Arcachon dans le département de la Gironde⁶⁷. En plus, cet article montre déjà clairement – malgré tout ce que Pierre Devoluy en dira encore en 1932⁶⁸ – la prétention de la supériorité du *rhodanien* et de sa domination sur les autres parlers occitans, comme la révèlent aussi certaines des lettres de Mistral publiées il y a quelques années⁶⁹, où l'on lit p. ex. à propos de l'inauguration d'inscriptions lapidaires à apposer sur divers oratoires de Porchères près de Forcalquier (dép. Basses-Alpes):

Je vous conseille de vous servir – pour vos inscriptions lapidaires – du provençal *illustre*, comme on aurait dit au temps d'Alighieri. Une inscription est un monument; il faut qu'un monument inspire le respect, et ce n'est pas en y consignnant les idiotismes vicieux de la rue voisine que vous obtiendrez le résultat.

(lettre no 11 du 25 octobre 1875 à L. de Berluc)

Encore en 1896, il écrivit au même Berluc, à propos de la traduction de *Die Dichterin von Carcassonne* de Paul Heyse en patois de Forcalquier qu'il vaut mieux ne pas la publier dans l'*Aidli*⁷⁰, car „lis abouna de l'*Aidli* sarien embestia se ié servian touto meno de parla” et „lis ennemi de la Causo (sc. du Félibrige), meme en Prouvènço, nous jitarien au mourre aquelo diversita”, voilà pouquoi „nous n'en tenèn en generau au parla roudanen, d'autant mai qu'es éu que fournis lou mai d'oubrié e d'obro. Vaqui la verita puro” (lettre no 139 du 26 février 1896).

Seulement, Mistral ne mentionne nulle part le fait que „si les félibres écrivent plus ou moins uniformément et étrangement leur rhodanien classique, par contre ils le prononcent chacun à sa manière, c'est-à-dire selon la prononciation de la langue vulgaire du pays qu'ils habitent” (Pierre Pansier, *op. cit.*, vol. IV, p. 111 n. 1)!

3^o Le Félibrige.

L'écho que provoqua la création du mouvement félibréen parmi les écrivains français de l'époque fut mixte. L'enthousiaste panégyrique de Lamartine lors de la parution de *Mirèio* est connu: il se trouve dans

le *Quarantième Entretien de son Cours familial de littérature*⁷¹. Mais Lamartine n'est pas Provençal, bien qu'il ait entretenu d'étroites relations avec la Provence, surtout avec Marseille⁷².

Il en est autrement d'Alphonse Daudet, de ce Provençal transplanté à Paris. Son jugement sur le Félibrige est, malgré toute l'amitié qui le liait avec Mistral⁷³, plutôt sceptique, d'après les témoignages qu'a recueillis Jacques-Henry Bornecque⁷⁴. Daudet ne semble pas avoir eu une grande confiance en l'avenir de ce mouvement: „J'ai grandement peur que cette renaissance qui a projeté dans toutes les parties du monde les brillantes lueurs du parler roman, ne s'évanouisse sous le souffle du progrès, sans qu'il n'en subsiste rien de plus que de grands souvenirs”⁷⁵. Il prévoit aussi la disparition des dialectes devant le français, propagé par le service militaire, les commodités de transport et de communication: „Je ne parle encore là que de l'élément envahisseur, offensif, du français. Si nous prenons le peuple tel qu'il est, avec son esprit qui ne vise qu'à copier les modes et les mœurs des villes, quelles sont les espérances que nous pouvons garder?”⁷⁶

Pourtant, Daudet ne fait que hausser les épaules: „Mais ce qui est mort est mort. Les coutumes de ce village ne sont déjà plus celles de ma jeunesse. Les hommes de mon âge ne parlent plus correctement provençal, et comprennent difficilement *Mireille* ou *Calendal*.”⁷⁷ Il confirme donc exactement le témoignage d'un vieux paysan de Maillane que rapporte Pierre Pansier⁷⁸: „... En 1910, soit quatre ans avant la mort de Mistral, vint se faire opérer de la cataracte dans mon service hospitalier, un vieillard de Maillane. En le pansant je causais avec lui de la gloire de son pays. Il était peu enthousiaste pour le grand poète maillanais. Surpris de cette froideur, je lui dis: Vous n'avez peut-être pas les mêmes opinions que lui (sias belèu pas dóu meme parti)? – Oh! es pas acò, me répondit-il, mai, que voulès, aro quand nous parlo, lou coumprenen plus (ce n'est pas cela, mais que voulez-vous, maintenant quand il nous parle, nous ne le comprenons plus).” Et cela rappelle encore une de ces brillantes formules de Thibaudet, qui a dit un jour: „La vraie Mireille est plus populaire chez les romanistes de Greifswald et d'Upsal, que chez les pâtres et gens des mas.”⁷⁹

En ce qui concerne la raison d'être du Félibrige, Daudet la met fort en doute. D'après le témoignage de son fils Léon⁸⁰, „il reconnaissait le Félibrige ainsi qu'une imagination toute pure et une doctrine sans lendemain.” C'est cet individualisme et cette indépendance, ce refus „de s'inféoder au Félibrige dont sa lucidité sentait les faiblesses et dont son ironie s'exagérât peut-être les naïvetés”⁸¹ qui lui attiraient le mépris du gros des félibres, enclins à le traiter de transfuge et de rênégat, cf. Léon de Berluc-Pérussis dans une lettre à Mistral: „Le livre de Daudet (sc. *Numa Roumestan*) est un chef-d'œuvre d'impiété filiale. Il y a, sur les majourau de l'aïet, une page qui pourrait bien être la rancune d'une ambition déçue” (lettre no 55 du 1^{er} décembre 1881).⁸² De ce qui

précède, il résulte clairement combien cette interprétation porte à faux.

Daudet, par son scepticisme concernant l'avenir du Félibrige en face du puissant „souffle du progrès”, rejoint le point de vue d'un autre grand écrivain de l'époque aux attaches provençales: Emile Zola⁸³. A propos de la réception que Mistral avait réservée, en septembre 1868 à Saint-Rémy, aux poètes de la Catalogne qui avaient invité, au mois de mai précédent, les félibres provençaux participant à des jeux floraux à Barcelone, Zola écrivit un violent article sous forme de lettre ouverte à Mistral dans *La Tribune française, politique et littéraire*⁸⁴. Bien que Jules Belleudy et Marcel Bonnet en aient cité quelques passages (v. note précédente), il vaut la peine d'en publier ici de larges extraits (l'article ne figure pas dans les *Œuvres complètes* de l'édition Eugène Fasquelle), pour montrer cette croyance dans un progrès infini, qui a animé la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et dont Émile Zola est une des expressions les plus caractéristiques⁸⁵:

A Frédéric Mistral. Vous êtes un poète, monsieur, et moi qui suis un homme de réalité, je me permets de vous écrire cette lettre. Les chanteurs de Provence accueillent en frères les chanteurs de Catalogne, ils donnent aux nationalités l'exemple de l'amour du sol et de la communion des peuples dans l'idéal: cela est noble et bon. J'applaudis à votre réunion, j'aurais voulu être parmi vous pour me griser de votre enthousiasme et rêver votre rêve pendant une heure. Mais les hommes ne peuvent rêver toujours; il n'y a que les femmes et les enfants qui doivent faire la grasse matinée et bercer sur la mollesse de leur couche les rêveries caressantes. C'est pourquoi je vous crie: „Debout, poète! Monte sur la plus haute colline de Provence, et regarde au loin; ton ancien comtat n'est plus à tes pieds qu'une tache grise; là-bas il y a la France, l'Europe, là-bas il y a l'humanité qui t'appelle.”

Je suis un ami, un compatriote, et vous pouvez mettre votre main dans la mienne sans craindre que je blesse vos affections. Mais je crois être aussi un garçon de logique, et je veux vous dire ce que je pense des paroles que vous venez de prononcer à Saint-Rémy. Ces paroles sont graves, elles sont presque mauvaises. Dans votre grande tendresse pour le coin de la France où vous êtes né, vous regrettez un passé cruel dont la Révolution nous a sauvés, vous niez un présent qui est plein d'activité et de force, vous souhaitez un avenir qui en se réalisant ferait faire aux nations un saut de plusieurs siècles en arrière. Certes, vous êtes excusable, vous péchez par amour de votre ciel bleu. Si je trouble votre songe, si je ne vous laisse pas croire innocemment que la Provence à votre voix va se lever du tombeau, c'est que votre parole ardente a le retentissement d'un chant national et qu'il est nécessaire de protester contre les erreurs de ceux dont les accents portent au loin.

Voici quels sont vos vœux, si je vous ai bien compris. Vous voulez chasser la langue française de votre province; la résurrection que vous rêvez n'est pas seulement une résurrection littéraire; vos poèmes sont une arme, vos vers doivent ramener dans chaque coin du pays l'usage de l'ancien idiome. Et, quand la langue provençale régnera de nouveau, vous comptez sans doute demander votre autonomie, vos franchises d'autrefois. Puis vous vous séparerez de la France, de cette sœur cruelle, comme vous l'avez nommée un jour, qui a fouaillé et chargé de chaînes sa sœur cadette.

Eh quoi! une rébellion! Y songez-vous, monsieur? Je ne veux point railler, mais soyez certain d'une chose: si le mouvement que vous cherchez à déterminer avait quelque chance de succès, depuis longtemps vous auriez reçu dans votre chère retraite de Maillane la visite de deux gendarmes qui vous auraient poliment conduit en prison. Vous ne vous souvenez donc pas de la façon paternelle dont on a traité le Var après le 2 décembre⁸⁶. Le Var cependant ne songeait pas à créer un royaume à côté de l'empire, il réclamait simplement la liberté de la veille, et on lui a répondu par des coups de fusil.

Je n'ose répondre à vos élans poétiques par des raisons tirées de l'histoire. Vous me traiteriez en profane, en pauvre esprit qui rampe à terre et qui ne peut s'élever d'un coup

d'aile au-dessus des questions sociales; cependant permettez-moi de vous éveiller, vous qui dormez dans le passé; interrogez le présent, et demandez-vous si la Provence n'est pas devenue française à jamais. D'ailleurs j'accepte le terrain purement moral où vous vous placez. Vous oubliez le lien puissant d'admiration qui rattache vos départements à ceux du reste de la France; vous parlez de résurrection, sans paraître vous douter que votre pauvre revenante serait bien dépaysée dans nos temps modernes; vous êtes simplement un poète, et vous regrettez vos légendes, vos danses et vos cours d'amour, en rêveur qui s'imagine entendre les foules faire le même rêve que lui. Les foules sont logiques, monsieur, elles marchent en avant, elles ne peuvent toujours se nourrir de chimères. Le soir, avec quelques amis qui partagent votre songe, mettez-vous aux fenêtres et écoutez la voix du peuple; cette voix, toute frémissante des espoirs de l'avenir, crie dans la plaine: „En avant! en avant! les siècles nous pressent et nous voulons avancer pour nous perdre dans le grand tout, dans l'humanité libre et heureuse.”

J'ai habité le Midi quinze ans. J'ai vu la Provence au tombeau; j'ai touché le corps, il était froid et s'en allait en poussière. Elle est bien morte, allez, la fille brune, la fille voluptueuse qui était trop douce pour ne point se laisser poser le pied sur la gorge. Les barbares du Nord l'ont étouffée dans une étreinte. Elle s'est livrée chaque jour davantage, et aujourd'hui ses enfants ne savent plus que balbutier sa langue. Est-ce bien sa langue que je devrais dire? Vous qui êtes d'Avignon, vous ne parlez pas l'idiome d'Aix; il y a autant de dialectes que de villages, et ces dialectes sont tellement corrompus par l'introduction continue de mots français, que vous avez été obligé d'employer dans vos poèmes une langue de lettré, une langue reconstituée à grand-peine par votre rare érudition. Les amis que j'ai laissés chez vous m'ont écrit dans le temps qu'ils n'auraient jamais pu comprendre *Mireille* sans la traduction dont vous avez compris la nécessité. Les paysans ne vous lisent pas et les gens des villes ont besoin d'un dictionnaire pour vous entendre. Et vous voulez à l'usage ce langage dont vous vous servez comme d'un instrument exquis et perdu et qui rend sous vos doigts savants ses mélodies dernières. Lorsque vous ne serez plus là, poète, on jettera votre luth dans un coin.

Vous rêvez seul, vous dis-je. Si même les faits historiques n'avaient pas fait des Français et des Provençaux un seul peuple, le peuple de 93, qui a donné au monde l'Évangile de la liberté, si les nécessités sociales ne voulaient pas que le Nord et le Midi n'eussent qu'un même désir, le progrès commun et universel, vous appelleriez encore vainement à la révolte les enfants de vos contrées. Ces légendes qui vous charment, ces coutumes disparues que vous évoquez avec des regrets cuisants, sont sorties de la plupart des mémoires. Il n'y a plus de drapeau autour duquel vous puissiez grouper les rebelles, plus de liens qui les unissent, plus de rois ou de comtes qui leur rendent le passé chevaleresque et amoureux que vous pleurez. Rien ne reste de la vieille nation, rien qu'un patois bâtarde dont l'usage s'altère et se perd chaque jour. Pour qu'un peuple se réveille, ce peuple ne doit être qu'endormi, et vous êtes un peuple mort, une nationalité fondue à jamais dans une nationalité plus large. Vous ne ferez pas revivre votre ancien langage, parce que ce langage tenait à une civilisation disparue; il vous faudrait ressusciter toutes les conditions d'existence et de développement qui ont failli un instant faire de l'idiome provençal une véritable langue maîtresse, et cela est aujourd'hui historiquement et moralement impossible. C'est le destin; vos révoltes sont vaines: les foules se mêlent aux foules, les hommes se tendent la main, oubliant leur berceau, pour former peu à peu la grande nation libre de l'avenir.

Imaginez que votre rêve se réalise demain. La Provence se sépare de la France et vit à part, ayant sa langue, ses mœurs et ses lois. La Bretagne l'imitera, elle se lèvera toute gelottante de sommeil de la tombe, elle retrouvera son autonomie, aux chants déjà oubliés de Brizeux. M. de Bismark viendra à son tour chanter ses lieds sous les balcons de l'Alsace et fera épouser à ses soldats les filles blondes de cette ancienne terre allemande. Nos provinces s'en iront ainsi une à une; on niera le travail de plusieurs siècles; on tuera la France qui sort à peine de son labeur d'unification et qui commence à faire appel à tous ses enfants, à ceux du Nord et à ceux du Midi, pour les grouper autour du drapeau de la liberté. C'est de ce drapeau que vous devez être fier; c'est celui que vous planterez avec nous sur le monde. Séparons-nous, dites-vous; unissons-nous, au contraire; ne faisons pas de rêves puérils, formons un seul peuple, un grand peuple qui obéisse aux mêmes élans de vérité et de justice.

Vous pleurez vos princes, vos seigneurs, vous regrettez votre grandeur passée. De quelle grandeur parlez-vous? Je me souviens de certaines histoires dont on a bercé chez vous mon enfance. Vos nobles étaient de sots et cruels personnages; quand ils étaient las, paraît-il, et qu'ils rencontraient un paysan, ils montaient sur le dos du manant,

l'éperonnaient et rentraient ainsi dans leur logis. Ils vous traitaient en bêtes de somme, et vous chantez aujourd'hui leurs amours, vous élevez vos enfants dans leur respect. Comme les amoureux de seize ans qui rêvent d'être pages et de vivre aux pieds d'une châtelaine dans quelque manoir gothique, vous évoquez avec des attendrissements de femme le temps où vous auriez pu courir les châteaux et payer vos hôtes d'une chanson. Essuyez vos yeux, ne sanglotiez pas de regret sur les misères et sur les hontes d'un âge condamné, remerciez la prose des temps modernes d'avoir étouffé la poésie de ces époques troubles. Regardez en avant, regardez l'avenir.

J'ai feuilleté vos œuvres, poète du passé égaré dans notre siècle de science, et je n'y ai pas trouvé un seul cri d'espérance, un seul chant de joie en face de la grande aurore qui se lève. Partout des légendes, des contes bleus, toujours le regret du temps où Berthe filait, jamais le souci de l'âge où les hommes seront libres. Aussi devais-je m'attendre à ces paroles que vous avez prononcées à Saint-Rémy: „Quelques-uns vont nous dire: Que nous voulez-vous avec vos chansons, au milieu de cette époque travaillée, découragée, lugubre?" Moi, je ne vous demanderai pas ce que vous nous voulez avec vos chansons. Il est bon, il est sain de chanter. Seulement je vous dirai qu'il faut chanter pour tous, et que vous vous frappez volontairement d'impuissance en fermant les yeux sur les grandeurs du présent. Notre époque est travaillée, découragée, lugubre, dites-vous. C'est que vous ne l'avez jamais interrogée. Elle est triste peut-être, parce qu'elle est impatiente de l'avenir; mais elle a grand cœur à la besogne, elle est en enfantement d'un monde. Écoutez le bruit des travailleurs infatigables: les usines flamboient, les ateliers retentissent du tapage des marteaux, les laboratoires des savants et les cabinets des gens d'étude restent éclairés jusqu'au matin pendant les longues nuits d'hiver. Petits et grands s'emploient à la tâche universelle. Les peuples fabriquent le lien de paix qui enveloppera la terre. Vous frissonnez, vous autres rêveurs, vous croyez qu'un monstre terrible va sortir tout fumant des ateliers de l'humanité. Eh! pauvres enfants, approchez et voyez le monstre: c'est une charrue, c'est un outil merveilleux de fécondation.

Nous sommes la prose, n'est-ce pas? et vous avez d'immenses dédains pour nous. Vous nous accusez d'avoir gâté l'idéal. Levez donc les yeux vers notre ciel. La science qui vous épouvante sera la haute poésie de demain. Venez droit aux temps modernes, et quand vous aurez vécu un jour dans notre travail géant, dans nos fièvres de justice et de liberté, vous sourirez de pitié en songeant aux plaintes langoureuses de vos troubadours, vous ne chanterez plus que nos efforts, nos luttes et nos triomphes.

Poète, levez-vous. Quand vous serez sur les sommets, écoutez et regardez. L'idiome de votre pays se perd dans le chœur des langues, les contrées s'étendent devant vous comme une seule et même patrie. A cette heure blanche de l'aube, voyez votre berceau s'agrandir: la Provence devient la France, la France devient le monde. Vous êtes un fils de l'humanité. Les foules, sous vos yeux, obéissent à la grande poussée du progrès; elles vont à la science, à la paix, à l'unité. Le bruit grêle de vos tambourins disparaît dans la prière universelle, et il n'y a plus qu'une farandole des hommes frères. Que chacun donne la main à son voisin, et que la ronde tourne, tourne autour de la terre joyeuse.

Poète, ne mentez pas à votre mission. Vous êtes un de ces esprits inspirés qui doivent deviner et prêcher l'avenir. Ne vous endormez plus dans le passé, et ne rêvez plus de ressusciter les peuples enfants. La devise d'une intelligence rare comme la vôtre doit être: En avant, toujours en avant!

EMILE ZOLA.

Belleudy et M. Bonnet ont des difficultés à s'expliquer cette violence de ton contre Mistral. Belleudy pense que cette véhémence est intentionnelle, et il cite à témoins les frères Goncourt, suivant lesquels Zola se serait écrié un jour⁸⁷ qu' „il voudrait faire de grandes machines et plus de ces articles ignobles, infâmes, dit-il avec un ton qui s'indigne contre lui, „que je suis obligé de faire en ce moment dans la TRIBUNE, au milieu de gens dont je suis obligé de prendre l'opinion idiote. Car il faut bien le dire, ce gouvernement, avec son indifférence, son ignorance du talent, de tout ce qui se produit, rejette nos misères aux journaux de l'opposition, les seuls qui nous donnent de quoi manger! C'est vrai, il n'y a plus

que cela! C'est que j'ai tant d'ennemis! C'est si dur pour faire parler de soi!" Il y a certainement un brin de vérité dans ces paroles telles que les frères Goncourt les rapportent, mais les Goncourt sont trop notoires pour leur déformation de la vérité, surtout aussi à l'égard de Zola qu'ils détestaient sans le faire voir, pour qu'on puisse les croire sur parole.

M. Bonnet, en revanche, pense s'expliquer cette attaque violente contre Mistral par une influence du livre *Les Français du Nord et du Midi* d'Eugène Garcin, qui avait paru la même année 1868 et qui avançait à peu près les mêmes arguments: ce n'est pas improbable non plus⁸⁸.

Mais, comme le dit aussi M. Bonnet, „Zola, adepte fervent de cet humanitarisme si fort en honneur au siècle dernier, vise plus haut." En effet, quiconque lit attentivement l'article de Zola, remarquera que Mistral n'est pour Zola que l'occasion bienvenue pour exposer sa conviction littéraire. Cet article essaie de définir la fonction de la poésie dans le nouveau monde technique, prosaïque et progressif que Zola sent se créer, et dans lequel le poète devrait jouer le rôle actif de chantre du progrès. Zola essaie donc d'arracher les poètes de 1868 au regret et à la lamentation romantiques – n'oublions pas que le Félibrige doit la majeure partie de son essor à Lamartine, à qui est dédié aussi *Mireille*. Voilà pourquoi Zola n'en veut qu'à la poésie de son temps, bien qu'il soit parfois agréable de s'adonner à la rêverie: „J'applaudis à votre réunion, j'aurais voulu être parmi vous pour me griser de votre enthousiasme et rêver votre rêve – pendant une heure." Mais il se doit à un autre monde: „Vous êtes un poète, monsieur, et moi (je) suis un homme de réalité." Cette réalité n'a plus de place pour le régionalisme: „Ton ancien Comtat n'est plus à tes pieds qu'une tache grise; là-bas il y a la France, l'Europe, là-bas il y a l'humanité qui t'appelle." Puis Zola va droit au but: „Si je trouble votre songe, si je ne vous laisse pas croire innocemment que la Provence à votre voix va se lever du tombeau, c'est que votre parole ardente a le retentissement d'un chant national et qu'il est nécessaire de protester contre les erreurs de ceux dont les accents portent au loin." Car l'humanité avance sans cesse et demande aux poètes de la guider: „Essayez vos yeux, ne sanglotiez pas de regret sur les misères et sur les hontes d'un âge condamné, remerciez la prose des temps modernes d'avoir étouffé la poésie de ces époques troubles. Regardez en avant, regardez l'avenir. . . . Venez droit aux temps modernes, et quand vous aurez vécu un jour dans notre travail géant, dans nos fièvres de justice et de liberté, vous sourirez de pitié en songeant aux plaintes langoureuses de vos troubadours, vous ne chanterez plus que nos efforts, nos luttes et nos triomphes." Car le sentiment nationaliste et les nations auront bientôt disparu complètement: „La Provence devient la France, la France devient le monde," „chacun donne la main à son voisin," „et il n'y a plus qu'une farandole des hommes frères." Comme le poète est „un fils de l'humanité," c'est lui qui devra mener cette farandole: „Vous êtes un de ces esprits inspirés qui doivent deviner et prêcher l'avenir."

Voilà pourquoi Zola exhorte les poètes de son temps : „Poète, ne mentez pas à votre mission. . . . La devise d'une intelligence rare comme la vôtre doit être: En avant, toujours en avant!”

Cet article du Zola de vingt-huit ans est d'une lucidité sans pareille⁸⁹, qu'on ne retrouvera plus jamais lorsqu'il sera devenu le chef du naturalisme. Mistral n'est qu'un prétexte pour définir le rôle du poète en général dans cette époque toute nouvelle, disions-nous; il est évident qu'en écrivant cet article, Zola essaie d'élaborer une nouvelle formule de cette fonction nouvelle du poète. Cela signifie que Zola n'avait pas encore une idée très claire de cette fonction lorsqu'il commença la rédaction de son article et que cette fonction prenait corps progressivement, au fur et à mesure que la plume de l'écrivain avançait sur le papier, de sorte que ce n'est que vers la fin de l'article que Zola lui-même arrive à une vision claire et nette du poète *moderne*.

Que Zola ne s'attaque pas au mouvement poétique du Félibrige en lui-même mais uniquement à l'attitude rétrospective de ce groupe, cela ressort clairement d'un discours⁹⁰ que Zola prononça, en 1892, lorsqu'il fut appelé à présider à Sceaux la réunion des Cigaliers (qui étaient les félibres de Paris) dans laquelle il déclara qu'il était un cigalier de l'avant-veille de ce mouvement poétique, qu'il avait grandi au pays de lumière et qu'il en avait gardé au cœur l'éternelle flamme. Et il continua⁹¹:

Pourtant, il ne faut pas que je me fasse plus Provençal que je ne le suis. C'est très laid de mentir, même quand on vient de là-bas. Je ne suis donc pas très sûr d'avoir toujours approuvé la belle vigueur des poètes qui dressaient la langue provençale, en face de la langue française, comme une sœur jumelle, ayant un droit égal, exigeant le partage de l'empire. J'ai tant combattu, j'ai frappé si longtemps à droite et à gauche, au hasard des polémiques, que j'ai un peu perdu la mémoire de mes massacres. Oui, il se pourrait que, dans quelque coin d'un journal oublié, je me fusse montré sceptique. Les langues meurent comme les hommes, les unes de maladie, les autres de leur belle mort. Mais le talent, le génie, vivent immortels, même quand la langue est morte; et il y a eu, dans cette résurrection imprévue, dans cette splendeur dernière de la langue provençale, d'admirables poètes que j'ai toujours aimés, du bel enthousiasme de mes vingt ans. Ils ont véritablement recréé une langue, élargi une littérature, laissé tout un ensemble d'œuvres classiques et de grande époque. N'est-ce donc rien, cette ardeur victorieuse, cette volonté toute puissante qui fait jeter un tel éclat au flambeau près de s'éteindre? Et, si je crois au nivellement de toutes choses, à cette unité logique et nécessaire où tend la démocratie, je n'en suis pas moins pour l'enquête ouverte partout: je suis pour que les Bretons nous parlent de la Bretagne, pour que les Provençaux nous parlent de la Provence, car eux seuls peuvent nous en parler à plein cœur et en sachant au moins ce qu'ils disent. Aussi, voyez les groupes se multiplier, les enfants de chaque province se réunir: il n'est pas de cadres plus naturels, de sympathies sociales mieux réparties, d'œuvres écrites documentées avec plus de soin. Cela jusqu'au jour, – hélas! encore si lointain, – ce jour rêvé du retour à l'âge d'or, où toutes ces forces collectives se seront fondues dans la grande patrie, où il n'y aura même plus de frontières, où la langue française aura certainement conquis le monde!

Il est évident que le Zola de quarante-deux ans désire atténuer ses paroles de 1868. Il hésite moins maintenant à reconnaître la langue provençale „comme une sœur jumelle” du français, „ayant un droit égal, exigeant le partage de l'empire.” Il se réjouit de l'activité littéraire du Félibrige, de „cette résurrection imprévue, dans cette splendeur der-

nière de la langue provençale.” Mais la conception fondamentale n’a pas varié: ce qu’il admire avant tout chez les félibres c’est „cette ardeur victorieuse, cette volonté toute puissante qui fait jeter un tel éclat au flambeau près de s’éteindre;” ce sont donc des qualités purement humaines, cette conviction, cette ferveur et cette croyance en la bonne cause qui l’impressionnent. Ce sont les mêmes qualités qu’il avait déjà remarquées en 1868 et qu’il avait alors essayé d’engager dans la lutte pour un monde nouveau. Maintenant, en 1892, il n’est plus si sûr de l’avènement immédiat de cet „âge d’or, où toutes ces forces collectives se seront fondues dans la grande patrie”; voilà pourquoi il reconnaît la valeur et l’utilité et la force de l’individualisme régional, pourvu que celui-ci ne se renferme pas dans ses frontières et qu’il ne perde pas de vue l’union de tous les peuples: „Voyez les groupes se multiplier, les enfants de chaque province se réunir.... jusqu’au jour.... où il n’y aura même plus de frontières.” C’est évidemment la même conception fondamentale, il n’y a que le ton qui est maintenant beaucoup plus nuancé et légèrement teinté de pessimisme et de désillusion.

Quelle a été la réaction de Mistral à l’égard de l’attaque de Zola? D’après les quelques renseignements dont nous disposons⁹², le poète provençal n’a pas du tout compris la haute portée de l’idée que Zola se faisait de la fonction du poète dans les temps modernes et futurs:

Grâce à une certaine coterie jacobine que vous avez pu voir aux fêtes de Saint-Rémy s’efforcer de faire éreinter le Félibrige par Sarcey et les autres, j’ai été peu à peu, et par de basses et jésuitiques calomnies, mis au ban de la démocratie locale. Savez-vous pourquoi? Parce que certains intéressés s’étaient mis dans la tête que les populations pourraient bien, un beau jour, me nommer député.

Et en 1875, lors du premier congrès de la Société pour l’Étude des langues romanes dont Mistral était un des deux présidents, les idées de l’auteur de *Mireille* sur la mission du poète étaient toujours les mêmes. Preuve en est le compte-rendu de ce congrès de Montpellier dans *Le Temps*⁹³ provenant de la plume de Michel Bréal, de l’un des trois vice-présidents de la Société, compte-rendu dont voici un important extrait:

Puis vint un discours provençal de l’auteur de *Mirèio* et de *Calendau*. En voici la substance, mais cette analyse paraîtra bien pâle à ceux qui ont entendu la parole pénétrante et vibrante du poète:

„Il semble qu’aujourd’hui, dans ce concours où sont réunis tant d’esprits vaillants, arrivés de partout, de Paris et de Barcelone, pour honorer l’accord de toutes les langues romanes, notre joie devrait être sans mélange, et pourtant une douleur me reste dans le cœur. Je la dirai, quoiqu’elle soit cuisante à dire, car jamais je ne retrouverai une occasion plus belle, une assemblée plus éminente, un auditoire plus sympathique. Malgré les manifestations qui viennent encourager le mouvement de notre renaissance, nous sommes forcés d’avouer que si notre langue d’oc a gagné en respect dans le monde des lettrés, elle va perdant, hélas! dans les usages de la foule. Les campagnes, les montagnes, ces grandes mères de la population, conservent encore le fier et doux idiome; mais dans les villes, c’est presque un déshonneur que de garder les mœurs, les traditions et le langage des ancêtres. Au théâtre, au palais, à l’école, à l’église, on fait à notre langue une guerre journalière, et à la fin mortelle. Au temps où la France ne penchait pas encore la tête sur son cœur endolori, au temps où la France notre mère était encore la reine des nations, en ce temps-là on n’avait pas honte de s’exprimer comme ses parents, on ne

rougissait pas de son village, et pour aimer la France il n'était pas nécessaire de balbutier français. Encore plus tard, dans cette époque solennelle (1789) où l'on vit chaque commune écrire son *Cahier*, les législateurs ne dédaignaient pas de parler au peuple en sa langue, et provençal, breton ou alsacien, le peuple répondait. L'amour de la patrie n'est pas le résultat d'une opinion, d'un décret ni d'une mode. Il naît de l'attachement qu'on a pour son pays, pour ses coutumes, pour sa famille; et les meilleurs soldats ne sont pas ceux qui chantent et qui crient, après avoir bu, mais ceux qui pleurent en quittant leur foyer. Si nous voulons relever notre pauvre patrie, relevons ce qui fait germer les patriotes, les religions, les traditions, les souvenirs nationaux, la vieille langue du pays; et cité par cité, province par province, rivalisons d'étude, de travail et d'honneur."

Cette attitude rétrospective et conservatrice sera celle de Mistral durant toute sa vie. Pierre Devoluy cite une lettre qu'il reçut du poète en 1902⁹⁴ et dans laquelle on lit :

Ce qui m'attriste depuis des années, c'est de voir que, de toute cette jeunesse bourgeoise qui passe par les écoles, il n'y en ait pas un assez bien né pour se dire: „Je suis Provençal, et, puisque j'ai l'intelligence, l'instruction et le loisir, je vais étudier ma langue et, comme ont fait les bons félibres primadié, je vais parler provençal, je vais écrire en provençal, je vais chanter en provençal!" Mais non, comme vous le remarquez, ils n'ont souci que d'emboîter le pas français.....

Mistral confirme donc tout à fait ce que Alphonse Daudet, Émile Zola, Albert Thibaudet et Pierre Pansier disent de l'état des parlers provençaux, il n'y a que l'interprétation de cet état qui diffère. Tandis que Mistral se lamente, les autres regardent la situation droit en face: „..... ces dialectes sont tellement corrompus par l'introduction continuelle de mots français, écrit Zola en 1868, „que vous (c'est-à-dire Mistral) avez été obligé d'employer dans vos poèmes une langue de lettré, une langue reconstituée à grand'peine par votre rare érudition. Les amis que j'ai laissés chez vous m'ont écrit dans le temps qu'ils n'auraient jamais pu comprendre *Mireille* sans la traduction dont vous avez compris la nécessité. Les paysans ne vous lisent pas et les gens des villes ont besoin d'un dictionnaire pour vous entendre." C'est exactement la situation décrite par Pierre Pansier dans l'anecdote rapportée ci-dessus (p. 15), et Zola aurait certainement aussi souscrit à la réflexion de son ami Alphonse Daudet, qui répondit à la question du poète provençal Baptiste Bonnet qui demandait pourquoi celui-ci n'avait pas composé ses œuvres en provençal⁹⁵:

Malgré ses chef-d'œuvre, j'ai l'impression que mon ami Mistral ne vous ait soulevés (*sic*) que pour un feu de paille.

Voilà pourquoi la vie poétique de Mistral, si heureuse en apparence, a été au fond fort tragique. Mistral, c'est le chantre d'une grande illusion: de l'espoir du retour d'un passé définitivement révolu. Le poète en était pleinement conscient et a dû sentir sa tragédie⁹⁶:

Mais, qu'importe! allons toujours. On ne peut pas savoir..... Si la jeunesse instruite nous délaisse et nous trahit, il y aura, je crois, toujours quelque pauvre fils du peuple sachant tout juste lire et écrire (comme Tavan, Charloun et autres), qui saisira la balle et représentera la race et le terroir à la barbe des „petits messieurs". Cela suffira sans doute pour attendre les jours meilleurs où, en suite de quelque évolution ou bouleversement, comme il y en a tant au cours des siècles, les écoles seront ouvertes, toutes grandes,

au provençal.... Qu'importe ce qui adviendra! L'essentiel est de croire et d'espérer. Chantons donc nos espérances! Si elles restent vertes, nous aurons toujours mûri nos chansons.

University of Michigan.

HANS-ERICH KELLER.

Notes

1. Marton Clouet. D'après *Le Mémorial d'Aix*, 43^e année no 12 (dimanche 24 mars 1878), p. 1, qui dit l'avoir eue de Mistral personnellement, elle lui communiqua l'*Oraison de Saint Anselme* en 1853, pendant la cueillette des olives. Se non è vero, è ben trovato! D'ailleurs, sur quelles autorités s'appuie R. Lafont (in *Le Français Moderne*, XXVII, 1959), 269, pour placer la rencontre de Mistral et de la vieille „servante maillanaise”(?) déjà dans l'année 1848? Nous supposons qu'il a repris le renseignement à Jules Ronjat, qui, in *Revue des Langues Romanes*, LVII (1914), 525, d'après Mistral in *Aiòli* no 137 (1894), p. 1, écrit „vers 1848”. La mémoire aurait-elle fait défaut à Mistral sexagénaire? De toute façon, M. Boutière, dans une communication faite au II^e Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France (Aix, 2-8 sept. 1958), signale que, dans les Correspondances inédites de Mistral, il existe des lettres qui prouvent que le mot *felibre* a été utilisé déjà en 1853, peut-être même en 1852; on le trouve dans les littres de Paul Giéra qui écrit *phylibre*. Voy. *Actes et Mémoires du II^e Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France*... (Aix-en-Provence, 1961), p. 415.

2. *Mes Origines. Mémoires et Récits* (Paris, 1906), pp. 222-224.

3. Nous ne nous arrêterons pas à l'explication par l'intercession de la langue des tchéco-tsiganes, proposée par Joseph Gazay (in *Le Français Moderne*, XXVI, 1958, 211-221), qui fut réfutée déjà par R. Lafont dans *Le Français Moderne*, XXVII (1959), 267 s.

4. C'est sous forme de lettre adressée au rédacteur de ce journal bi-mensuel, E. Martin, et pour réfuter l'origine grecque (< gr. *φιλαιβρος*), que celui-ci avait empruntée à Ed. Baillié dans la *Bibliographie de la France* (no du 24 octobre 1874, p. 228) et publiée dans *Le Courrier de Vaugelas*, 5^e année (1^{er} février 1875), p. 164.

5. Il se trompe: l'édition critique de W. M. Lindsay ne le contient pas. L'erreur provient du fait que l'on a cru longtemps que les *Glossae Scaligeri* (v. *Corpus Glossarum*, vol. V) étaient d'Isidore, cf. n. 7.

6. Cet article fut reproduit dans *Le Mémorial d'Aix*, 43^e année no 12 (dimanche 24 mars 1878), p. 1, col. 2 s., et dans *Lou Prouvençau*, 2^e année no 33 (fin mars 1878). Nous n'avons pas réussi à obtenir une photocopie de la publication dans ce journal en temps utile). C'est le rédacteur de ce dernier journal, organe des félibres d'Aix, qui, piqué de curiosité étymologique par l'article de Garnier, s'adressera à E. Alexis, notaire à Aix, pour lui demander son avis sur la question et qui sera indirectement la cause du premier article sur l'origine hébraïque du mot; v. plus loin.

7. Voici comment le *Thesaurus Linguae Latinae*, vol. VI, p. 455 présente ce mot: „**FELLEBRIS** i. q. xsugens, lac bibens: Gloss. Plac. V 69, 7 (= Gloss. V. 599, 47) fellibrem adhuc laetum (*vel* lectum) viventem, *quod collato* Sol. 2, 33 in adhuc lacte bibentem *corr.*” Cela explique pourquoi Garnier de Cassagnac croyait que *fellibris* se trouve dans Isidore de Séville, car les *Glossae Scaligeri*, qui furent éditées dans le *Corpus Glossarum* vol. V, p. 599, l. 47, endroit mentionné ci-dessus par le *Thesaurus*, furent longtemps attribuées à Isidore, et ce sont ces gloses du XVI^e siècle qui lisent *fellibrem adhuc laetum uiuentem*, se basant probablement sur le cod. Vatic. Palat. 1773 du X^e siècle qui a la même leçon (cf. *Corpus Gloss.*, vol. V, p. 69 variante), tandis que Placidus, *libri Glossarum*, présente dans le cod. Paris 11529/11530 du VIII^e - IX^e s. (*Corpus Gloss.*, loc. cit.) *fellibrem adhuc uiuentem*.

8. Cf. E. Vetter, *Handbuch d. italischen Dialekte* (Heidelberg, 1953), p. 174: *tref* : *sif* : *feliuf* 'tres sues lactantes', et p. 247 (dans la Table Eugubine V1b, de date plus récente): *sif* : *filiu* : *trif*. Voy. aussi A. Ernout, *Le dialecte ombrien. Lexique du vocabulaire et des inscriptions*. Études et Commentaires, no XXXVIII (Paris, 1961), s. v. *feliuf*.

9. Nous n'avons pu trouver ce mot. Garnier pense-t-il à το θρεμμα ou à θρεπτηριος?

10. *Lateinisch-etymologisches Wörterbuch*, 3^e éd., Paderborn, 1907, no 3675a („< *fellare*, saugen?”), mais avec un renvoi au no 3753 („*filius*”) où Körtling avait recueilli, dès la 2^e édition de 1901, l'étymologie proposée par Jeanroy (< *filiu ecclesiae*, v. ci-dessous), comme le fera aussi W. Meyer-Lübke dans la première édition du REW de 1911.

11. En réalité, il ne s'agit que d'une seule glose, celle de Placidus, mais copiée au moins par deux autres codices encore (cf. n. 7).

12. Les renvois de M. Von Wartburg à ZFSL 23, II, 202, et à *K7Jber* 6, 125, ne se réfèrent tous les deux qu'à un compte-rendu de l'ouvrage de W. Heræus, *Die Sprache des Petronius und die Glossen* (Leipzig, 1899), dans lequel l'auteur se demande si *fellare* est à rapprocher du mot moyen-lat. *fellibris* et de l'ancien (*sic*) provençal *felibre*; les deux renvois sont donc de peu de valeur pour notre discussion. – En 1952, M. R. Busquet a encore repris l'étymologie de *fellebris* (in: *Provence Historique*, II, 109-112) en s'appuyant sur le fait que, par une tradition d'humilité religieuse et de bienséance, les Juifs ne nommaient les commentateurs des Livres Sacrés jamais autrement qu'*élèves* ou *disciples*, et que le mot hébreu *sefer*, par conséquent, n'a aucune raison d'être dans le passage en question; pour M. Busquet, le mot *felibre* servirait à gloser le terme provençalisé mais d'origine latine *tiroun* du vers précédent. Mais toute la démonstration de M. Busquet manque son but, car elle repose sur la supposition erronée selon laquelle les défenseurs d'une origine hébraïque de *felibre* penseraient aux commentateurs comme étant des *savants* ou *docteurs*. Or, il n'en est nullement question, comme nous le démontrerons plus loin.

13. *Le Français Moderne*, XXVI (1958), 213 s.

14. *Le Français Moderne*, XXVII (1959), 268 ss.

15. *Romania*, XXIII, 463-465.

16. Ils se trouvent réunies par Mistral dans son *Tresor* s.v. *felibre*.

17. Diez 45, suivi de Körting, et E. Gamillscheg, *Etymol. Wtb. d. fr. Spr.*, p. 411a, voudraient faire remonter esp. *feligrés* plutôt à *FILIUS GREGIS*, mais J. Corominas, *Dicc. etim.*, III, 508b, écarte cette idée par le renvoi aux anciennes formes espagnoles qui postulent indubitablement un lat. tardif *FILI ECCLESIAE*.

18. *Du Cange*, III, 498 b s.v. *fili ecclesiae*.

19. *Evang. sec. Luc.* 11, 46: „invenerunt illum in templo sedentem in medio doctorum.”

20. Cf. A. Alcover / F. de B. Moll, *Diccionari català-valencià-balear*, vol. V (Palma de Mallorca, 1953), p. 784a: „Així ho manifesta Frederic Mistral en una carta a Mn. Alcover, data 23 agost de 1912, conservada en l'arxiu d'aquest Diccionari.”

21. In: *Revue des Langues Romanes*, LVII (1914), 525.

22. Nous remplaçons la graphie *sepher*, etc. qu'utilisent Alexis et d'autres systématiquement par *sefer*, etc., l'orthographe adoptée généralement aujourd'hui.

23. Cf. E. Ripert, *La Renaissance provençale (1800-1860)*, Paris, 1918, pp. 424 ss.

24. Sous le titre *Nouvello etimoulougio dou mot Felibre*. La seule raison alléguée pour la publication de cet article par la direction du journal est qu'elle croit „être agradiéu à nòsti leitour en n'i en dounant la primour.”

25. N'étant pas sur place, nous n'avons malheureusement pas pu vérifier si Mistral ou Roumanille n'ont vraiment jamais réagi contre cette nouvelle étymologie. La *Correspondance de Frédéric Mistral et Léon de Berluc-Pérussis (1860-1902)*, recueillie et annotée par B. Durand (Documents pour servir à l'histoire de la Renaissance provençale, 1955), p. ex., n'en souffle mot.

26. Le poème est publié dans le journal *Aiòli*, vol. IV (1894), p. 1, puis par G. Jourdanne, *Histoire du Félibrige (1854-1896)*, Avignon, 1897, p. 201; ensuite, en supprimant plusieurs strophes, par Mistral, dans *Moun Espelido. Memòri e raconte* (Paris, 1906), pp. 212 s., et la strophe avec *felibre* déjà dans *Tresor dóu Felibrige*, vol. I, p. 113 c.

27. FEW, III, 447a (nous traduisons).

28. *Histoire critique de la Renaissance Méridionale au XIX^e siècle*; vol. II: *Les idées directrices* (Avignon, 1907), p. 26 n.

29. Bertuch, un savant amateur (1838-1923), était aussi l'auteur de remarquables traductions d'œuvres mistraliennes en allemand: *Mirèio* (1910); *Goldinsel et Kindheits-erinnerungen* (1908); *Mistrals ausgewählte Werke*, 2 vol. (1908-10). Bertuch poussait son admiration jusqu'à l'idée même de fonder une „maintenance” du Félibrige en Allemagne, un projet auquel Mistral ne fut pas défavorable; mais néanmoins, il le déconseilla finalement à Bertuch sur les instances du „Ministre des Affaires Etrangères du Félibrige” (Ch. Rostaing), L. de Berluc, voy. *Correspondance* (op. cit.), pp. 208 s.

30. Comme Bertuch n'indique ni le numéro ni la date et que l'année 1908 de ce journal ne se trouve pas ici, nous n'avons pas pu compléter nos recherches de ce côté-là.

31. Ainsi Raschi, p. ex.; voy. L. Kukenheim. *Judeo-Gallica ou Gallo-Judaïca?* (in *Neophilologus*, XLVII, 1963, 108-111).

32. *Mercure de France*, vol. 86, 544 s.

33. Voilà pourquoi nous avons lu très attentivement les 90 *Noëls* contenus dans le

Recueil de Noels provençaux composés par le sieur Nicolas Saboly,, nouvelle édition, Avignon, 1854, dont nous mentionnerons les résultats aux pp. 9 s.

34. *Mercur de France*, vol. 87 (16 sept. 1910), 360–363.

35. Il est dommage que Roman ne dise pas où il avait trouvé le texte castillan que nous avons essayé en vain de retrouver. La version catalane (au moins le texte qui nous intéresse) fut publiée par Mistral dans *Moun Espelido. Memóri e Raconte*, p. 213 n. 1.

36. *Revue des Langues Romanes*, LVII (1914), 525 s.

37. *FEW*, III, 447.

38. Son influence peut être évaluée p. ex. par ce que J. Corominas, *op. cit.*, III, 508a s.v. felibre, en dit: „Wartburg resume las opiniones etimológicas que se han emitido. Ninguna de ellas cuenta con apoyo filológico suficiente.”

39. Meyer-Lübke met toutes les explications proposées en doute, mais sans mentionner l'étymologie hébraïque, bien qu'il ait dû la connaître à cause du compte-rendu du REW par Ronjat, et se contente de renvoyer à l'*Etymologisches Wörterbuch d. fr. Spr.* de M. Gamillscheg; celui-ci ne paraît pas l'avoir jugée digne de mention non plus puisqu'il ne renvoie même pas à Ronjat.

40. *Le Français Moderne*, XXVII, 267–271.

41. *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, vol. V (Avignon, 1932), pp. 22 s.

42. Cf. Pansier, *loc. cit.*: „Abraham Isaac, de Monteux, en 1467–68, avait une excuse s'il écrit notre langue d'une façon anormale, c'est que les Juifs du Comtat avaient un parler tout particulier. Malheureusement, la rareté des documents ne m'a pas permis d'en faire une étude complète pour une période antérieure au XVIII^e siècle.”

43. *Op. cit.*, vol. III.

44. M. Kukenheim nous fait observer que Pansier n'a probablement pas compris la signification de *seffer d'escolo* et qu'il s'agit d'un simple livre d'école (beth ha-midrash). Mais cela n'empêche qu'en 1795, une combinaison de *sefer* avec un mot occitan est effectivement attestée.

45. *Op. cit.*, p. 271 n.

46. Cf. aussi M. Waxman, *A history of Jewish literature from the close of the Bible to our own days*; vol. II: *From the Twelfth Century to the Middle of the Eighteenth Century* (New York, 1943), pp. 61 ss. Sur la convivance particulièrement étroite entre juifs et chrétiens à Avignon et Arles cf. H. Gross, *Gallica Judaica* (Paris, 1897), s.v. Arles, Avignon; *Encyclopaedia Judaica*, vol. III, s.v. Arles, Avignon; R. de Maulde, *Les Juifs dans les États français du Pape au moyen âge*, in: *REJ*, VII (1883), 227–251; I. Loeb, *Les Juifs de Carpentras sous le gouvernement pontifical*, in: *REJ*, XII (1886), 34–64, 161–235. — A. M. L. Kukenheim nous devons encore de nous avoir signalé les titres suivants, particulièrement importants pour l'histoire des Juifs dans le Midi de la France: Z. Szajkowski, *The decline and fall of Provençal Jewry*, in: *Jewish Social Studies*, VI (1944); A. Lunel, *Age d'or des Juifs d'Oc*, in: *Cahiers du Sud*, 1950; A. Lunel, *Lost Jewish music of Provence*, in: *Reconstructionist*, nov. 1958.

47. Cf. n. 33.

48. Cf. encore la belle étude d'A. Lunel, *Mistral et le judaïsme*, dans *Actes et Mémoires du II^e Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France . . .* (Aix-en-Provence, 1961), pp. 407–415.

49. Cf. R. Lafont, *op. cit.*, p. 271: „. . . . la tradition postérieure à la Révolution ne savait plus ce qu'était ce livre. Les Juifs échappés aux 'ghettos' n'ont plus vécu sous les yeux des Provençaux; on ne pouvait les observer aussi facilement qu'avant.”

50. *Gramm. ist.*, §§ 170, 171.

51. Cf. Ben Yehuda & Weinstein, *Pocket English Hebrew – Hebrew-English Dictionary*, New York, 1961, p. 114. Nous ne comprenons pas pourquoi Roman définit par 'docteur'.

52. Cf. M. Jastrow, *Dictionary of the Targum, Talmud Babli, and Yerushalmi and the Midrashic Literature*, vol. I (New York, 1950), p. 534.

53. Cf. J. Levy, *Wörterbuch über die Talmudin und Midrashim*, vol. II (Berlin-Vienne, 1924), p. 157.

54. Cf. Walde-Hofmann⁸, II, 685.

55. Cf. R. Grossmann & M. Segal, *Compendious Hebrew-English Dictionary* (Tel Aviv, 1946), p. 132.

56. Cf. aussi ce que R. Lafont, *op. cit.*, p. 269, dit à propos de la structure du poème: „La construction rythmique du texte elle-même ne pouvait que désorienter la mémoire. Des sept strophes énonçant les sept douleurs de la Vierge, aucune n'a la même structure.

Mis à part les deux premiers vers et les quatre derniers, qui reviennent régulièrement, la fantaisie règne dans le nombre des vers (groupes de 3, 4, 7, 6, 5, 4, 5 vers) et dans le compte des syllabes (on trouve, au hasard, des vers de 5, 6, 8, 9, 10 et 12 syllabes). Les rimes sont absentes; on ne découvre que l'identité, à la fin de certains vers, des mêmes désinences verbales (*meteguèron, clavelèron; erias, disputavias*). Devant cette irrégularité deux hypothèses sont possibles: ou le texte de l'*Oraison* a toujours été fluide, et par conséquent soumis à tous les caprices du récitant; ou le texte, d'abord convenablement composé suivant les usages de la versification, est parvenu à Mistral à peu près totalement défiguré. . . . dans les deux cas, nous concluons à l'impossibilité de bâtir une théorie purement étymologique sur un texte aussi peu net."

57. *Revue de Linguistique Romane*, XXII (1959), 131-143.

58. *Op. cit.*, vol. IV (Avignon, 1927), p. 103.

59. Nous ne pouvons pas nous empêcher de citer aussi les deux belles phrases poétiques qui suivent: „Aquelí quatre parla, touti nascu de la memo maire, touti daura dou meme soulèu, se donon d'er de l'un à l'autre, se tènnon pèr la man, e n'es pas de peno de li conèisse touti, quand uno fes n'en counèissès bèn un. Soun veritablemen coume quatre fraire qu'an teta lou meme la, que se retrason pèr quauque endré de la figuro, e que soun separa pamens pèr quauco diferènci."

60. De nouveau, le poète Mistral ne peut s'empêcher d'ajouter une réflexion sentimentale, qui trahit son amour pour la patrie: „Ei (sc. „le parler du Rhône") lou plus dous e lou plus pur de touti. Quand uno jouino Arlatenco, o uno jouino Avignonenco vous dis quaucarèn dins aquel armounious paroulit, poudès pas vous alassa de l'entèndre, e sèmblo de perlo d'or que toumbon en cascaiant dins un bassin de vèire."

61. *Introduction*, p. 16.

62. *Gramm. ist.*, vol. IV, p. 10.

63. D'autres sous-groupes sont „le méditerranéen" (arr. d'Aix et de Marseille, dép. Var, arr. de Castellane, de Digne, de Grasse et de Puget-Théniers), le niçois et le parler de l'arr. de Forcalquier.

64. Pierre Devoluy, que S.-A. Peyre, dans son *Essai sur Frédéric Mistral* (Poètes d'aujourd'hui, no 68, 1959), p. 204, appelle „l'apôtre paulinien de Mistral", a donc beau se débattre dans son livre *Mistral et la rédemption d'une langue* (Paris, 1941), pp. 191 ss., et essayer de prouver que Mistral n'a pas voulu unifier la langue d'oc en une sorte de macédoine archaïque („Mistral a toujours, au contraire, enseigné le respect, la culture, le culte de tous les dialectes d'oc"), il n'a fait que de détourner les yeux du centre du problème. Car personne ne prétendra plus aujourd'hui que ce poète a eu l'intention de réunir tout le Midi de la France en une seule unité linguistique, mais Devoluy doit reconnaître lui-même que la langue de Mistral n'est même pas équivalent au parler de la plaine d'Arles (p. 182: „ayant pour base le parler de la plaine d'Arles") lorsqu'il écrit (p. 181): „L'histoire nous montre. . . que toutes les langues littéraires connues, aussi bien les anciennes que les modernes, sont toujours issues d'un parler populaire de base, épuré, fixé et enrichi au moyen d'emprunts faits aux parlars de même famille linguistique, de même langue naturelle, comme dit Mistral", et (p. 192): „Pourquoi le destin a-t-il voulu que Mistral naquît à Maillane, qu'il eût du génie et qu'il s'en servit pour faire de son parler local un *Vulgaré illustre*?"

65. Nous avons donné nous-même dans le piège dans notre article cité sur *La valeur du Tresor dóu Felibrige*, pp. 134 s., lorsque nous avons critiqué Mistral sévèrement pour citer des traits dialectaux comme appartenant au parler de la ville de Marseille qui, en réalité, existent en dehors de la ville, le long de la Côte d'Azur.

66. Cf. *op. cit.*, pp. 135 s.

67. Cf. notre article cité dans *Revue de Linguistique Romane*, XXIII, 137.

68. Le livre de Devoluy (cf. n. 64), publié en 1941, est daté par l'auteur „1925-1932".

69. B. Durand, *Correspondance de Frédéric Mistral et Léon de Berluc-Pérussis (1860-1902)*. Documents pour servir à l'histoire de la renaissance provençale, [s.l.], 1955.

70. Journal dirigé par Mistral de 1891 à 1899.

71. Vol. VII (1859).

72. Cf. E. Ripert, *op. cit.*, pp. 183 ss.

73. Cette amitié, il est vrai, finit en brouille, comme en témoigne Pierre Pansier, *op. cit.*, vol. V, p. 200: „Jamais je n'aurais osé soulever le voile qui couvre la brouille de Mistral et de Daudet et révéler que, dans Tartarin sur les Alpes, le romancier, sous les traits de Tartarin et de Pascalon, avait caricaturé le Maître et son fidèle acolyte Mariéton. Jamais je n'aurais raconté que Mistral avait gardé une telle rancune à Daudet que, en 1902, à l'inauguration du monument de Daudet à Nîmes, le Félibrige ne fut

représenté que par Pascalon-Mariéton." Voilà la vraie raison pour laquelle tout le dernier chapitre (chap. XVIII: La ribote de trinquetaille) des *Mémoires* de Mistral est dédié à l'„enfant prodige de la Provence": il n'a pour but que de démontrer le caractère profondément félibréen de Daudet, quoique celui-ci n'en ait jamais officiellement fait partie! C'est ce qui explique aussi pourquoi Mistral cite une lettre de Daudet écrite en provençal, bien qu'elle soit du 31 décembre 1870 tandis que Tartarin sur les Alpes fut publié en 1885! D'ailleurs, Daudet explique clairement pourquoi il écrit en provençal, et ce n'est nullement pour témoigner de sa sympathie à l'égard du Félibrige: „..... coume acò siéu assegura que li Barbare, se 'n-cop lou baloun ié toumbo dins li man, pourran pas legi mon escrituro e publica ma letro dins lou *Mercùri de Souabo*." (= comme ça je suis assuré que les Barbares, si le ballon leur tombe dans les mains, ne pourront pas lire mon écriture et publier ma lettre dans le *Mercure de Souabe*) Si l'on relit alors les dernières lignes des *Mémoires*, celles-ci ont un tout autre relief: „Et puis, on viendra me dire que Daudet n'était pas un excellent Provençal! Parce qu'en plaisantant il aura ridiculisé les Tartarin, les Roumestan et les Tante Portal et tous les imbéciles du pays de Provence qui veulent franciser le parler provençal, pour cela Tarascon lui garderait rancune? Non! la mère lionne n'en veut pas, n'en voudra jamais au lionceau qui, pour s'ébattre, l'égratigne quelquefois." A notre avis, les révélations de Pierre Pansier expliquent enfin pourquoi les *Mémoires* de Mistral se terminent si étrangement, par cette présentation d'un Daudet bon Provençal.

74. *Les années d'apprentissage d'Alphonse Daudet*; Paris, 1951.

75. J.-H. Bornecque, *op. cit.*, p. 445.

76. J.-H. Bornecque, *op. cit.*, p. 447. Cf. aussi P. Pansier, *op. cit.*, vol. V, p. 205 n. 1: „..... les jeunes générations préféreront étudier l'anglais, l'allemand ou l'espagnol qui leur serviront à quelque chose plutôt que le Mistralien qui ne leur servira à rien, n'étant compris de personne et parlé nulle part."

77. J.-H. Bornecque, *op. cit.*, p. 445.

78. *Op. cit.*, vol. V, p. 205 n. 1.

79. *Mistral ou la République du Soleil* (Paris, 1930), p. 130.

80. *Fantômes et Vivants* (Paris, 1931), p. 75.

81. J.-H. Bornecque, *op. cit.*, p. 444.

82. B. Durand, *op. cit.*, p. 95 n. 83.

83. Zola, de 10 ans le cadet de Mistral, passa son enfance et sa première jeunesse à Aix, où Mistral fit son droit, et assista comme écolier du collège Bourbon au roumavage d'Aix de 1853, fait que Mistral se plaît à rappeler dans ses *Mémoires*, p. 212, pour une raison que nous rendrons évidente ici.

84. 1^{re} année no 15 (20 septembre 1868), p. 7. Nous devons la connaissance de cet article à l'amabilité de M. Henry H. Weinberg, qui prépare une thèse sur les premières années de Zola journaliste. M. Weinberg nous signale aussi les seuls critiques littéraires qui aient jamais remarqué cet article: Jules Belleudy, qui publia dans la *Revue de la Quinzaine du Mercure de France*, vol. 223 (1^{er} octobre – 1^{er} novembre 1930), pp. 194–198, une note intitulée *Emile Zola contre Frédéric Mistral*; et Marcel Bonnet, dont la conférence faite devant le Congrès de civilisation et culture provençales avec le titre *A propos des fêtes félibréennes de Saint-Rémy en 1868: Zola contre Mistral* fut publiée dans les *Publications de l'Institut méditerranéen au Palais du Roure*, vol. IV (Avignon, 1961), pp. 31–38; d'après M. Bonnet, Pierre Pansier a également fait usage de l'article de Zola dans *Les Aspirations politiques du Félibrige* (Avignon, 1927), mais nous n'avons pas pu voir cette publication. Signalons encore que M. Bonnet ne sait pas où l'article de Zola avait originairement paru: il le cite d'après *Le Petit Vaclusien* du 11 août 1907, qui l'introduit avec les lignes suivantes (ap. M. Bonnet, *op. cit.*, p. 34 n. 11):

„Nous avons la bonne fortune de publier une lettre de Zola à Mistral. Quoique datée de 1868, elle semble écrite d'hier. La lutte latente du Midi et du Nord qu'avive en ce moment la crise vinicole, la résistance aux lois d'une population innombrable de vigneron encouragés par la dépêche de Mistral, lui donne un regain d'activité. Depuis 40 ans, le Félibrige n'a pas fait un pas dans la voie du progrès. Le mouvement que dirige Mistral est aujourd'hui aussi réactionnaire et aussi séparatiste qu'à cette époque. C'est une armée engluée dans le Passé et qui marque le pas. Elle a beau avoir un capitaine pour *capoulié*, elle est impuissante pour marcher en avant."

Ces remarques courageuses – en plein pays félibréen! – du rédacteur du *Petit Vaclusien* cadrent remarquablement bien avec les lignes de Zola, que nous publions ici, bien qu'elles aient été écrites 40 ans après l'article de cet écrivain.

85. Nous ne pensons pas que Belleudy ait raison en prétendant que Zola n'était pas

sincère dans cet article. Belleudy base son point de vue sur les témoignages des frères Goncourt, qui notent dans leur *Journal* le 14 décembre 1868 (éd. Ricatte, vol. VIII, p. 155) qu' „il (sc. Zola) voudrait faire de grandes machines, et plus de ces articles infâmes, ignobles." A notre avis, cette exclamation prouve seulement que Zola est mécontent de sa situation économique, qui l'empêche d'avoir le loisir de se consacrer à des œuvres littéraires. Voir encore ci-dessous p. 18.

86. Allusion à la révolte de la population du Var contre le coup d'État de Napoléon III en 1851.

87. Voir n. 85.

88. M. Bonnet essaie ensuite de démontrer que Mistral avait, en 1868, au fond les mêmes idées d'un internationalisme universel que Zola, mais qu'il changea d'attitude à la suite des événements de 1870/71 et qu'il condamna par la suite cet humanitarisme, „qui le heurtait maintenant et qu'il jugeait dangereux." Nous verrons ci-dessous (p. 21) qu'en 1875, en tout cas, Mistral défendait encore exactement les mêmes vues qu'en 1868.

89. M. Weinberg (v. n. 84) nous assure que d'autres articles de la même période et parus également dans *La Tribune* ont ce même caractère de lucidité extraordinaire.

90. Texte cité aussi par Belleudy et M. Bonnet; il se trouve dans les œuvres complètes de Zola (éd. Fasquelle) au vol. 50, intitulé *Mélanges, Préfaces et Discours* (Paris, 1929), pp. 273–279.

91. Éd. Fasquelle, vol. 50, p. 275 s.

92. Dans une lettre à Marius Roux, ami de Zola et rédacteur au journal *L'Événement*, publiée dans *Quo Vadis, revue littéraire, poétique et satirique*, nos 38–39–40 (oct.–nov.–déc. 1951), pp. 16–20 (ap. M. Bonnet, *op. cit.*, p. 38).

93. No 5103 du 7 avril 1875, p. 3, col. 1 s.

94. *Op. cit.*, p. 282.

95. J.-H. Bornecque, *op. cit.*, p. 446.

96. P. Devoluy, *op. cit.*, p. 282 s.

ZU ZWEI UNECHTEN LIEDERN OSWALDS VON WOLKENSTEIN

Die Überlieferung Oswalds von Wolkenstein ist ungewöhnlich gut, da zwei Abschriften vorhanden sind, die „unter seinen Augen entstanden, von ihm betreut, durchgesehen, ergänzt und zum Teil eigenhändig verbessert worden" sind¹. Gleichwohl werden auch noch andere Lieder in sonstigen Handschriften mit seinem Namen verbunden, und es ist daher des öfteren versucht worden, ihm Texte zuzuweisen, die in den Haupthandschriften nicht vorkommen. In der vor kurzem erschienenen Neuausgabe, die K. K. Klein mit drei Mitarbeitern besorgt hat, sind außer den Liedern der Haupthandschrift B auch 14 „Lieder außerhalb der Handschrift B" aufgenommen. Unter diesen Zusatzstücken befinden sich zwei, die m. E. nicht von Oswald stammen.

Das eine ist der Osterhymnus *Mundi renovatio* (Nr. 129). Es ist den Herausgebern entgangen, daß dies kein Original, sondern eine Übersetzung aus dem Lateinischen ist. Im Cgm. 715, aus dem der Text abgedruckt wird, ergibt sich das allerdings nicht ohne weiters, und die ältere Literatur, die das klar zeigt, wurde offenbar nicht herangezogen. Der lateinische Hymnus stammt von dem 1192 gestorbenen Adam von St. Victor. Er wurde in Deutschland um die zweite Strophe und einen